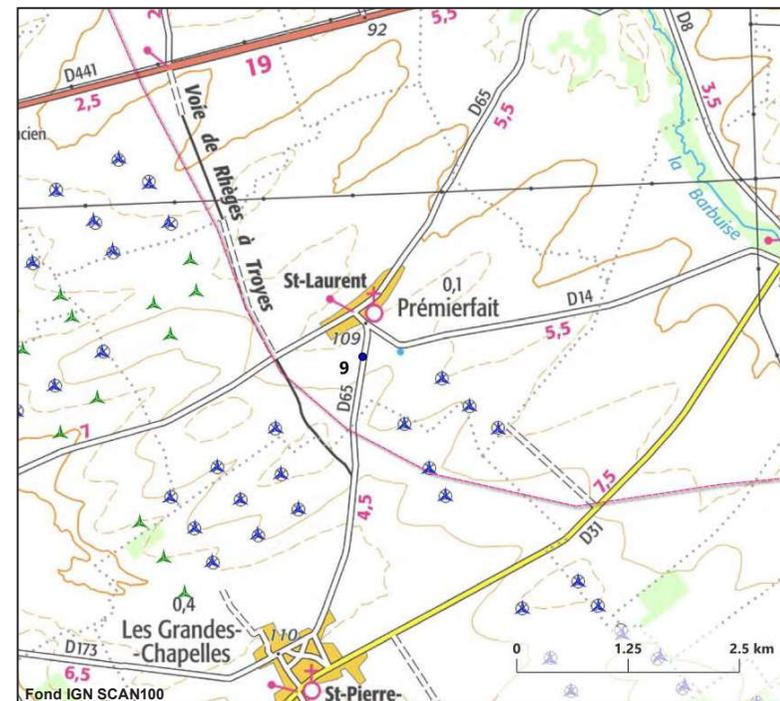
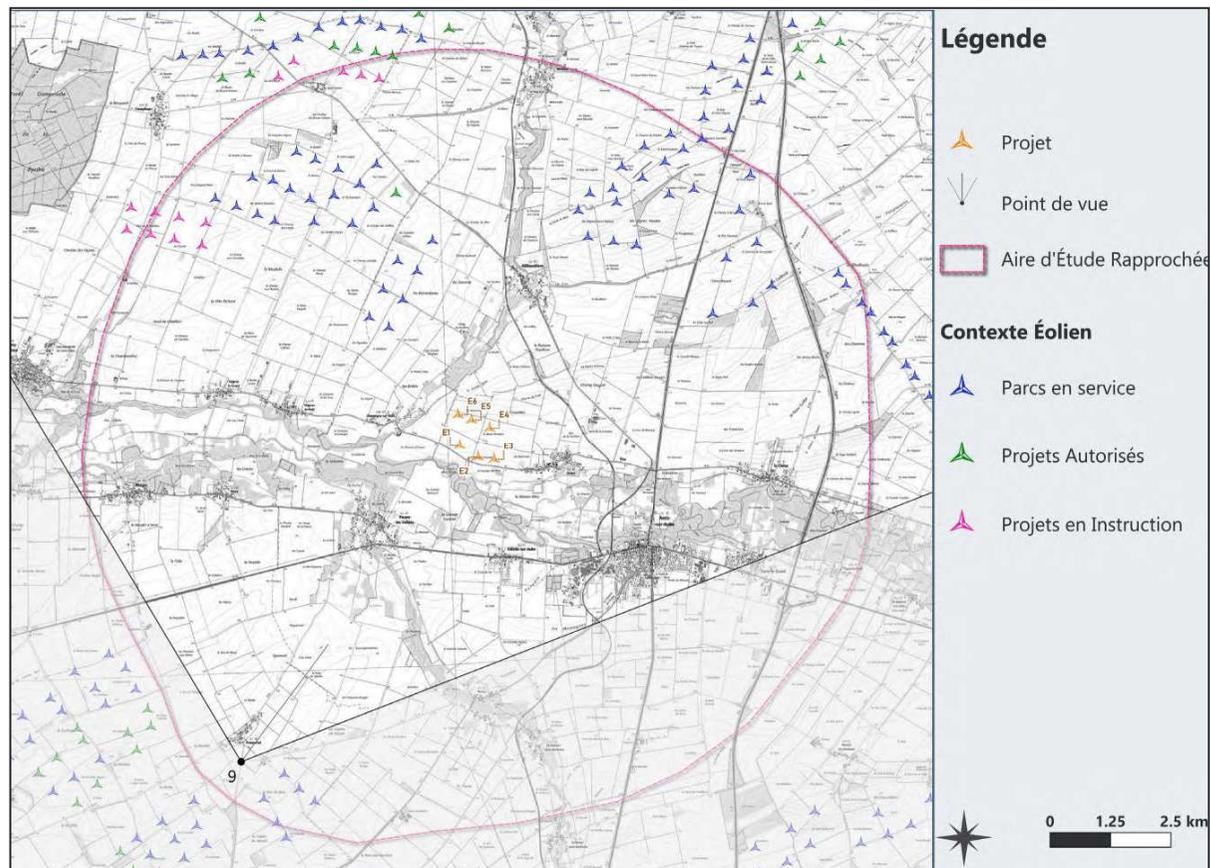




## 4 AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE : ANALYSE DES IMPACTS

## Vue 09 : Entrée sud de Premierfait (D65)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **775876 | 6822435**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 13:26**

Éolienne la plus proche : **7903 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **8563 mètres**

Azimut du panorama : **18,9°**

Emprise du projet : **8°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



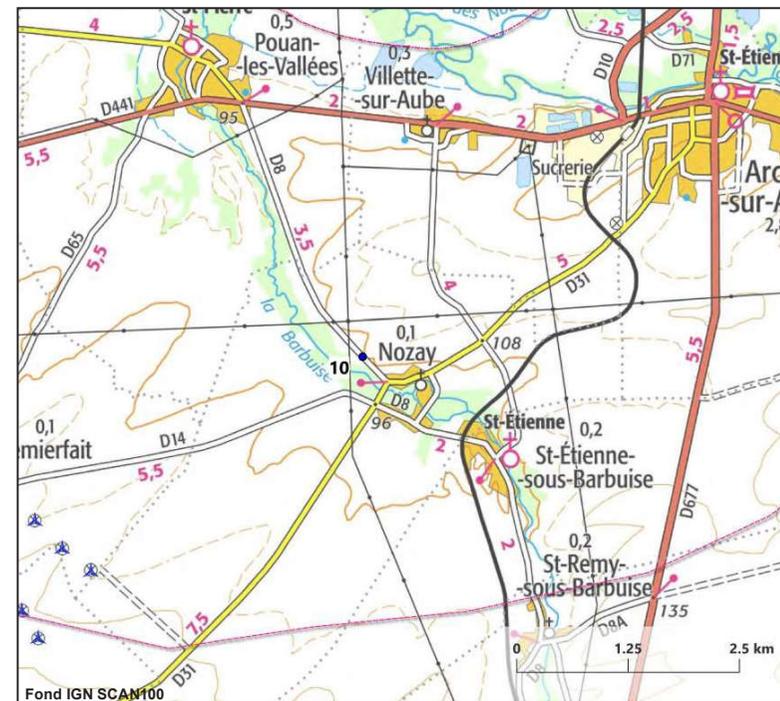
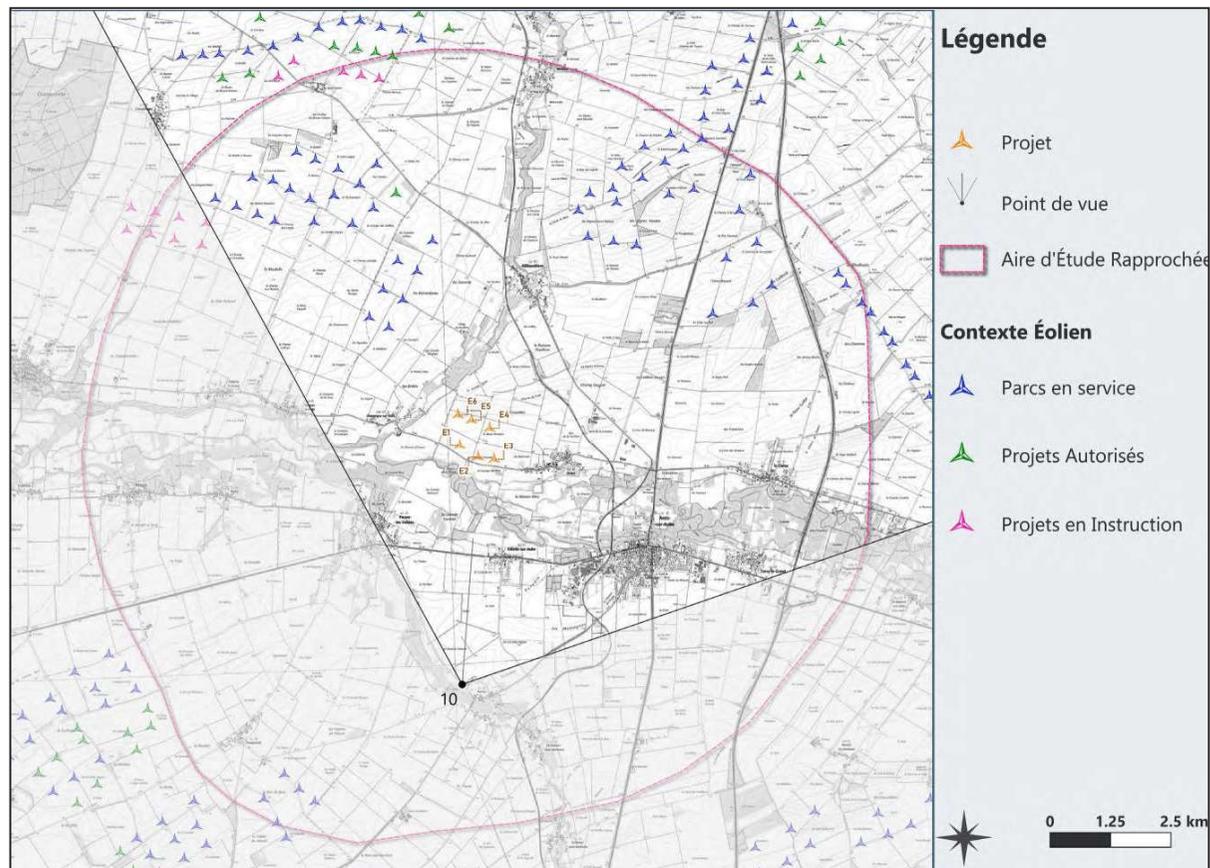
### Commentaire paysager

Prémierfait est l'un de ces bourgs dessinés à la croisée des routes traversant le plateau agricole. Typique de ces villages de plateaux, le bourg est un concentré d'habitations où la végétation présente correspond à celle des entrées/sorties de bourgs et des jardins privatifs. Si depuis le cœur de ces villages, les vues sont réduites par le contexte bâti local, elles sont à l'inverse permises depuis leurs extérieurs. Ainsi, depuis la D65 au sud de Prémierfait, l'étendue des plaines agricoles s'offre à son observateur. Sans végétation d'accompagnement, les voies d'accès au village permettent de visualiser au premier regard l'étendue du bourg et les éléments paysagers qui l'entourent. Comme une grande partie de ce territoire de la Champagne Crayeuse, l'horizon est occupé par le motif éolien, ici visible en arrière-plan des vallées de la Barbuise et de l'Aube (ensemble du panorama). Situé sur un plan intermédiaire entre la vallée de l'Aube et les parcs éoliens visibles à l'horizon, les futures éoliennes du parc des Beaunes sont toutes perceptibles. Toutefois, elles ne viennent pas agrandir l'angle d'occupation et se contentent de densifier le motif éolien déjà présent. L'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**

## Vue 10 : Sortie nord-ouest de Nozay (D8)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **780447 | 6824018**

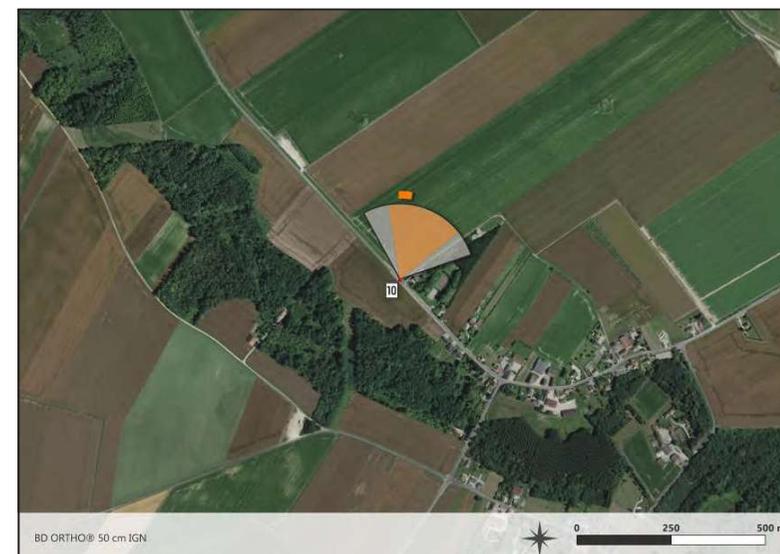
Date et heure de la prise de vue : **24/01/2020 13:05**

Éolienne la plus proche : **4657 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **5543 mètres**

Azimut du panorama : **21,1°**

Emprise du projet : **9°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beaunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



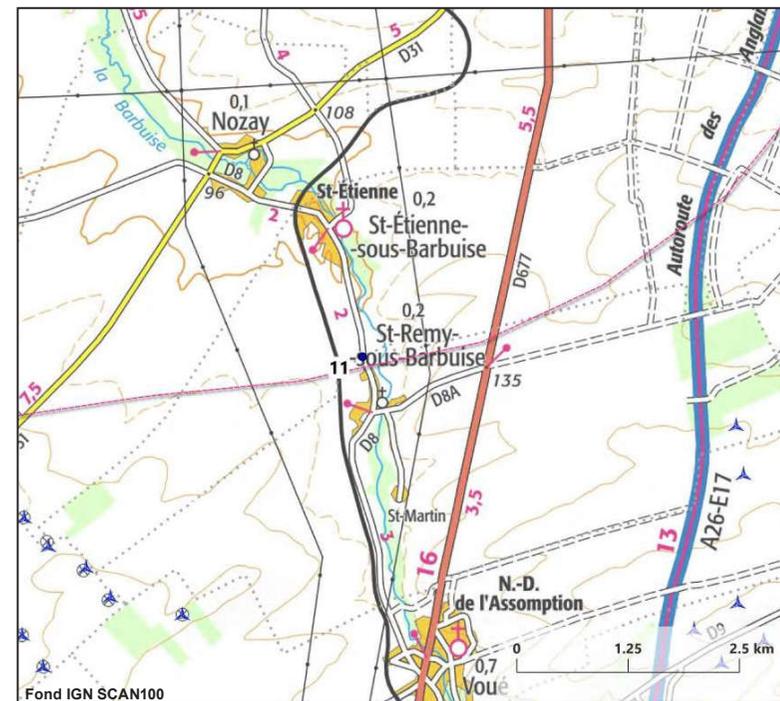
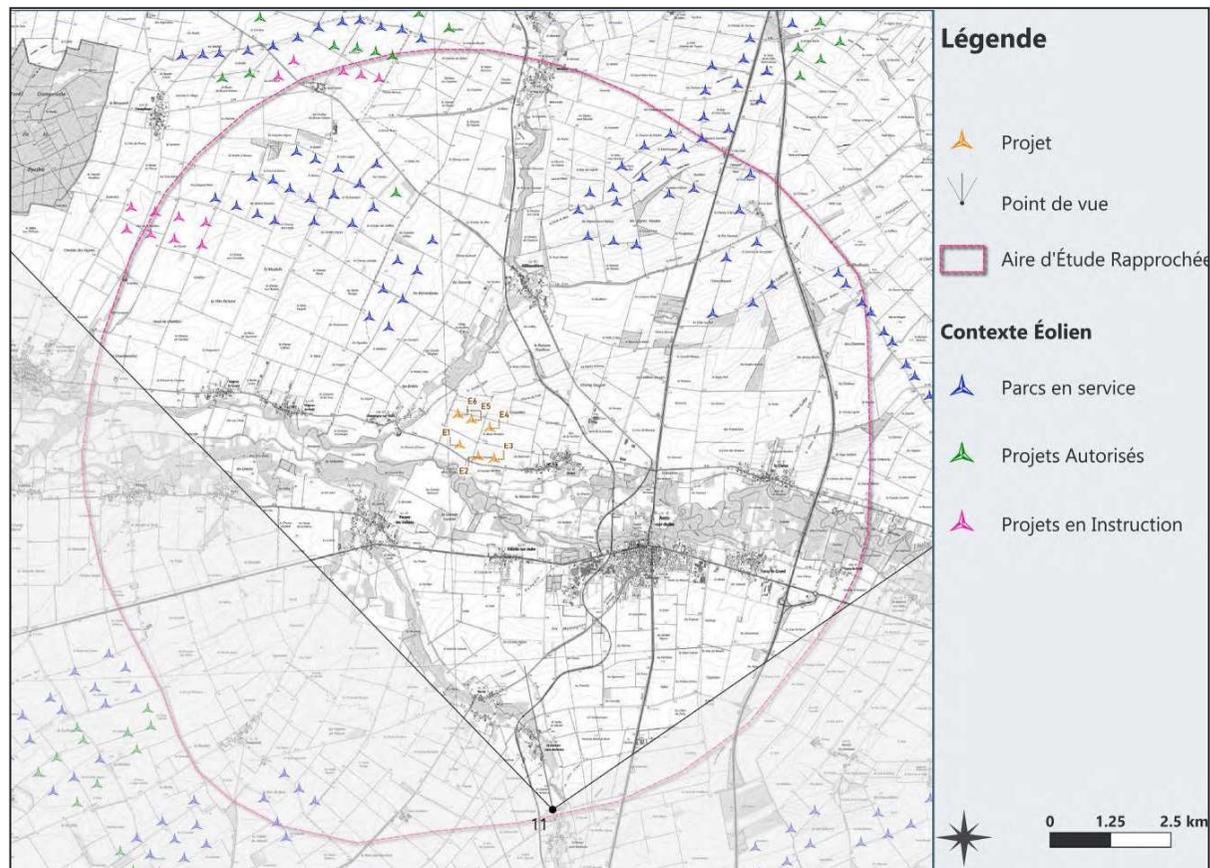
### Commentaire paysager

Depuis la sortie nord-ouest de Nozay, la route départementale présente d'un côté la vallée de la Barbuise dont sa ripisylve constitue un masque visuel de premier plan. De l'autre côté, c'est un paysage agricole ouvert qui s'offre à l'observateur (photographie). Hormis la présence de pylônes électriques, peu de points d'appel captent l'œil et les champs se confondent à l'horizon avec le ciel. Dans ce paysage horizontal, le réseau électrique aérien est un marqueur principal. Le relief légèrement ascendant en direction du futur parc éolien ne permet pas de distinguer la vallée de l'Aube, pourtant identifiable la plupart du temps grâce à son large ruban boisé. Quant aux futures éoliennes qui prennent place derrière cette même vallée, seule l'extrémité des pales pointeront furtivement au-dessus des champs. En fonction de la saison et des cultures entreprises, les éoliennes seront invisibles. L'impact paysager est négligeable.

**IMPACT TRÈS FAIBLE**

## Vue 11 : Sortie nord de St-Rémy-sous-Barbuise (D8)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **782320 | 6821453**

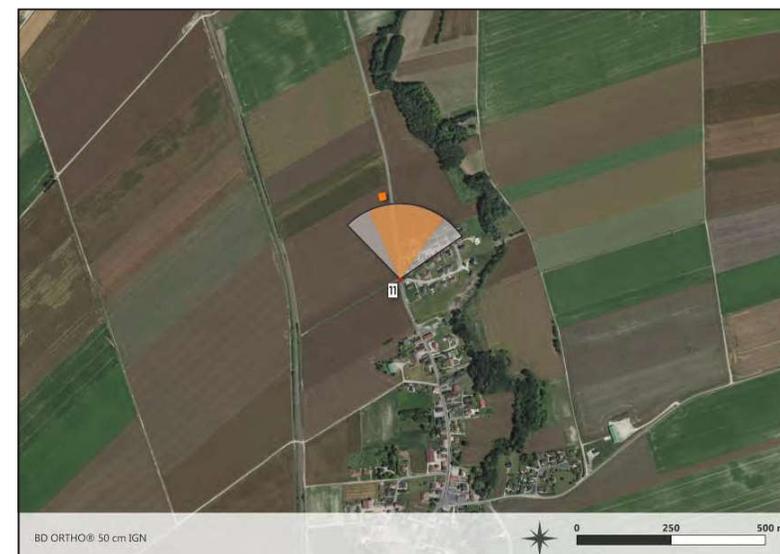
Date et heure de la prise de vue : **24/01/2020 13:14**

Éolienne la plus proche : **7276 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **8340 mètres**

Azimut du panorama : **5,6°**

Emprise du projet : **4,9°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final

Parc des Beunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*





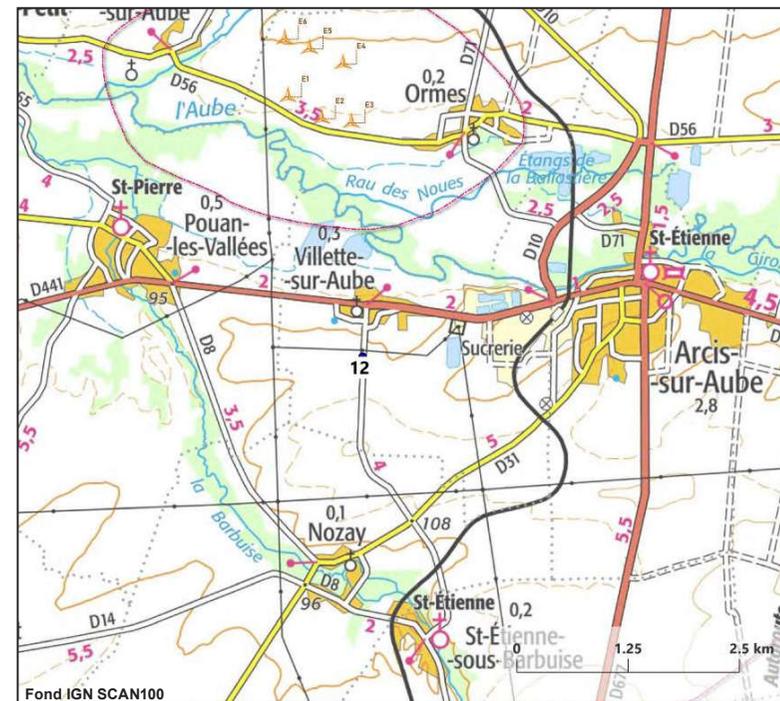
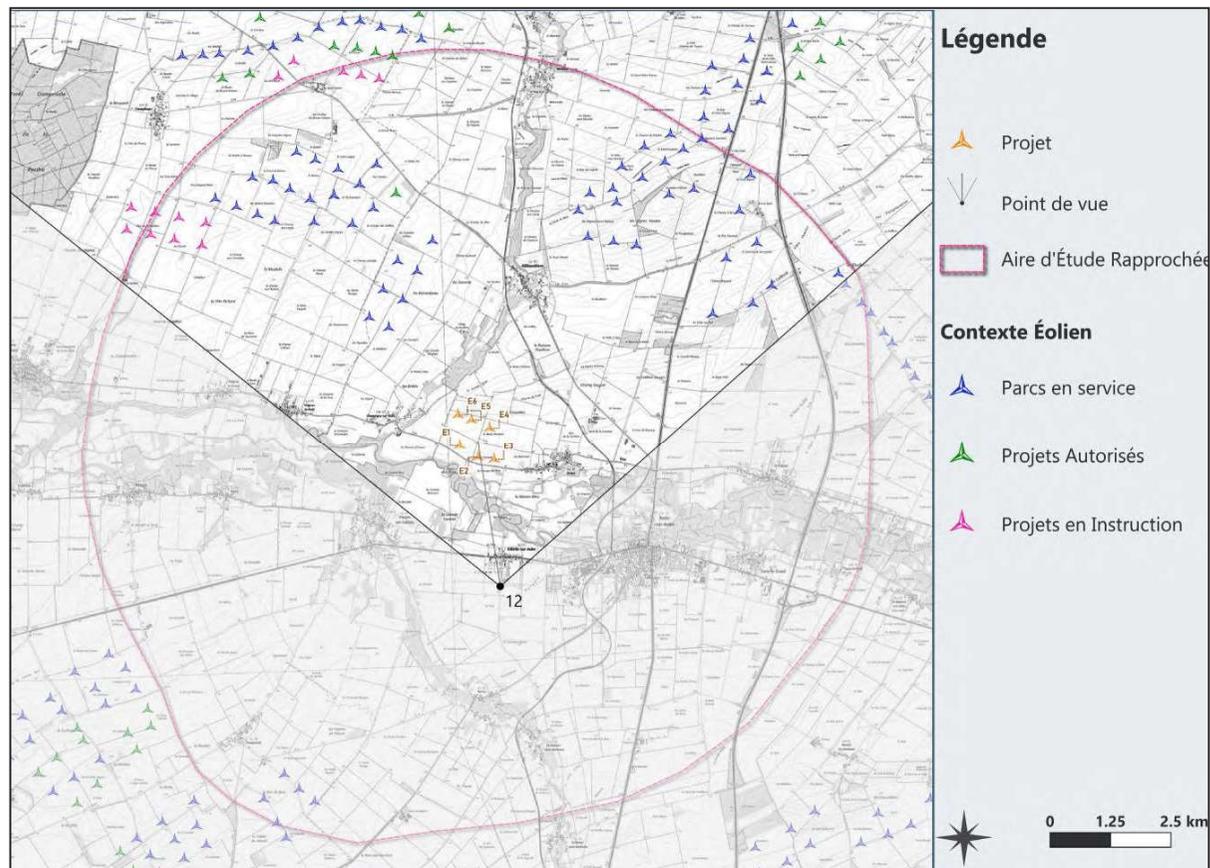
### Commentaire paysager

La route communale entre Saint-Remy-sous-Barbuise et Saint-Etienne-sous-Barbuise longe la vallée de la Barbuise sur son versant ouest. Le ruisseau est identifiable par sa ripisylve qui se poursuit jusqu'au bourg suivant et au-delà. L'ouest, partie gauche du panoramique, présente un paysage ouvert et agricole. Sa relative planéité permet de distinguer la voie ferrée à quelques centaines de mètres de la route seulement (non visible sur l'illustration). En direction de Saint-Etienne-sous-Barbuise, l'horizon est occupé par le bâti et mélangé aux boisements des vallées de la Barbuise et de l'Aube. Par temps clair, de nombreuses pales d'éoliennes sont visibles en arrière-plan. Elles correspondent aux parcs situés au nord de l'Aube dont les futurs aérogénérateurs du parc des Beaunes viennent densifier le motif. Placées quelque peu en avant des autres parcs, le rapprochement des éoliennes se fera légèrement sentir mais seule une partie des pales des 4 éoliennes les plus à l'ouest sera visible au-dessus des masses boisées. L'impact paysager est très faible.

**IMPACT TRÈS FAIBLE**

## Vue 12 : Entrée sud de Villette-sur-Aube (D149)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **781236 | 6826027**

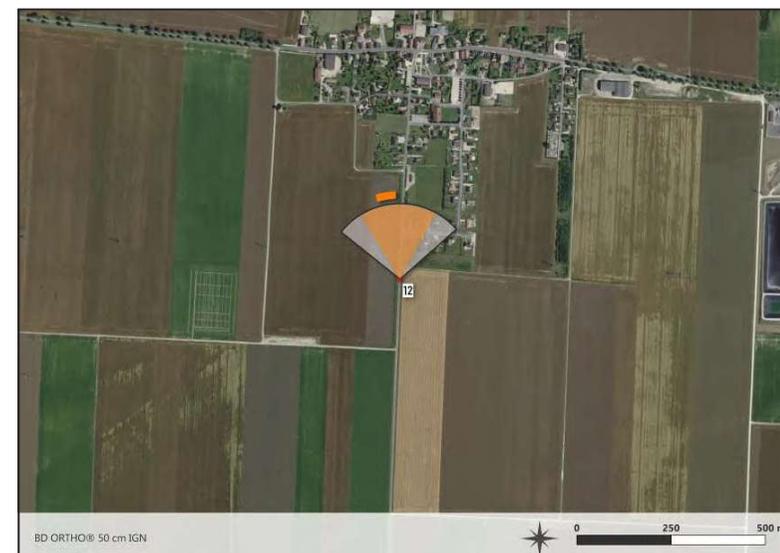
Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 10:59**

Éolienne la plus proche : **2604 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **3640 mètres**

Azimut du panorama : **358,6°**

Emprise du projet : **13,3°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



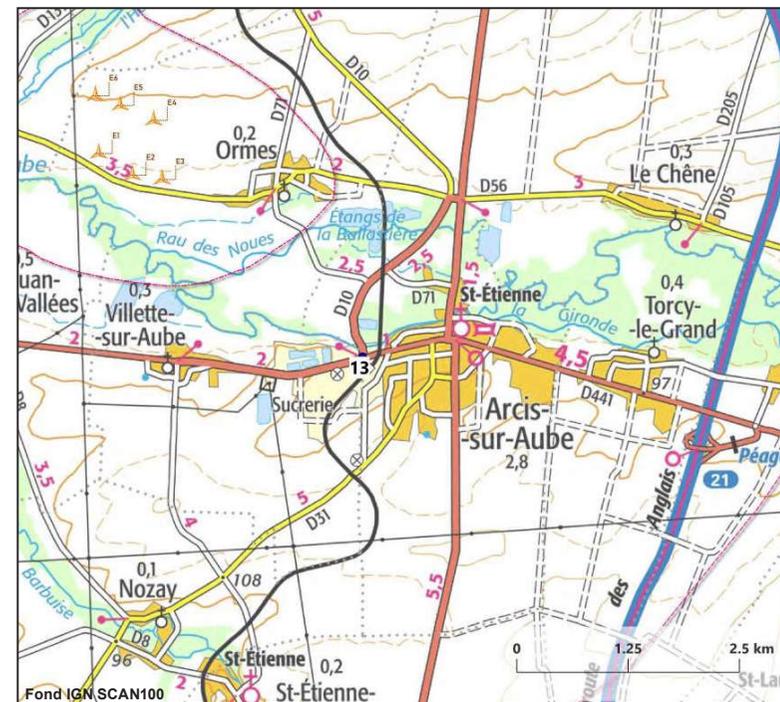
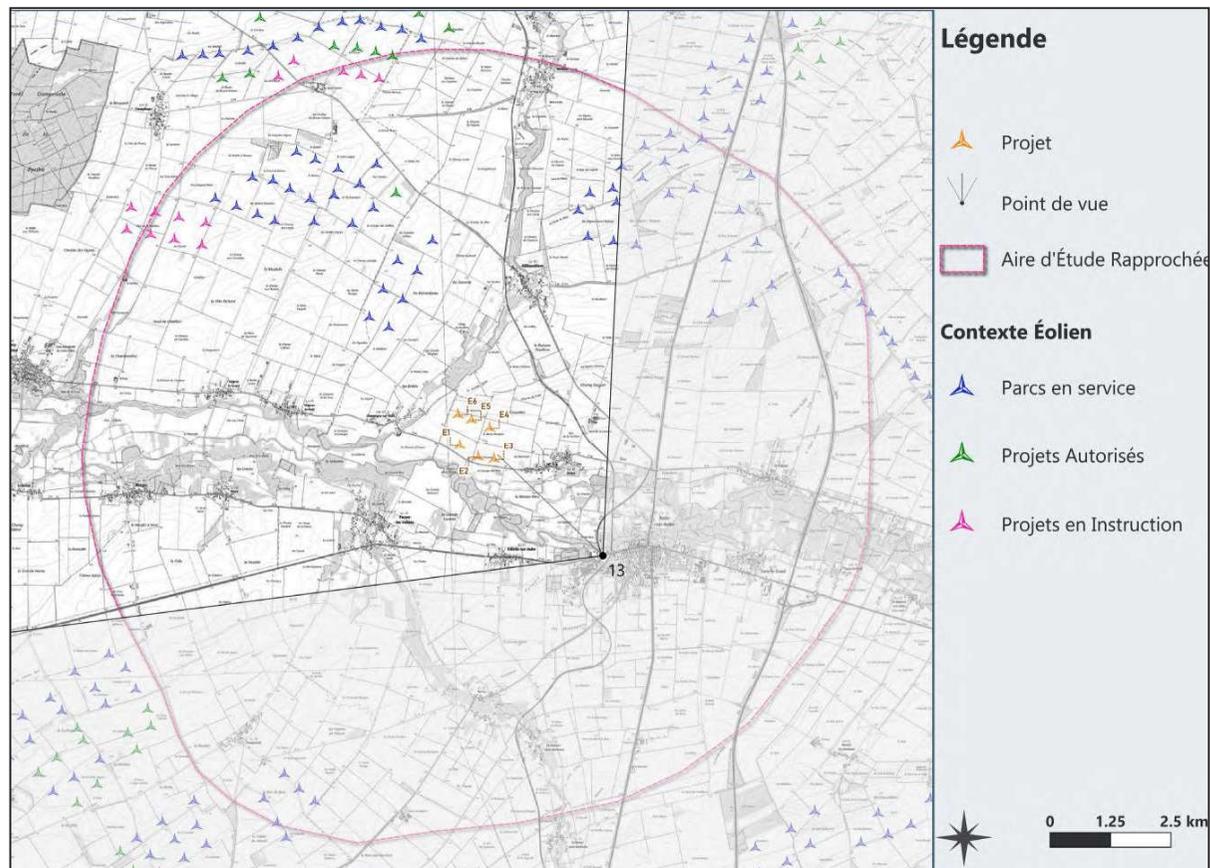
### Commentaire paysager

Villette-sur-Aube se trouve au sud de la zone d'implantation potentielle du projet, à seulement 2 km de celle-ci. C'est la vallée de l'Aube qui fait office de barrière naturelle entre la commune et le futur parc éolien. Présentant une urbanisation linéaire le long de la D441, la plupart du bâti et des entrées et sorties de bourg sera soumise à la visibilité des futures éoliennes. C'est notamment le cas depuis l'accès sud de la commune où une imposante ligne électrique traverse la route. En effet, depuis les hauteurs du plateau agricole à environ 1,1 km de l'entrée sud, la pente descendante, progressive et longiligne en direction du bourg offre à son observateur un large champ de vision sur les habitations de Villette-sur-Aube, sur la vallée boisée et sur les plaines nord où de nombreux parcs éoliens sont visibles. Il s'agit des parcs de Plan Fleury, de Viapres, des Renardières, des Monts d'Arcis ou encore de Lhuitre qui forment une ligne au motif éolien dense mais relativement homogène. Ces parcs semblent par ailleurs visuellement éloignés de la vallée et disparaissent au fur et à mesure de l'entrée dans le bourg par la réduction des vues lointaines liées à la pente. En revanche, en se rapprochant de la vallée de l'Aube et de Villette-sur-Aube, les futures éoliennes ne s'inscrivent pas dans cette homogénéité et sont très présentes dans le paysage. Toutefois, depuis ce point de vue, la position topographique et la végétation masquent une partie du parc éolien. Seules les pales et le rotor des éoliennes E3 et E2 sont nettement perceptibles. Les pales des éoliennes E4 et E6 sont également discernables, mais de manière nettement moindre. L'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**

## Vue 13 : Sortie ouest d'Arcis-sur-Aube (D441)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **783360 | 6826656**

Date et heure de la prise de vue : **24/01/2020 12:14**

Éolienne la plus proche : **2992 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **4174 mètres**

Azimut du panorama : **312,7°**

Emprise du projet : **10,9°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



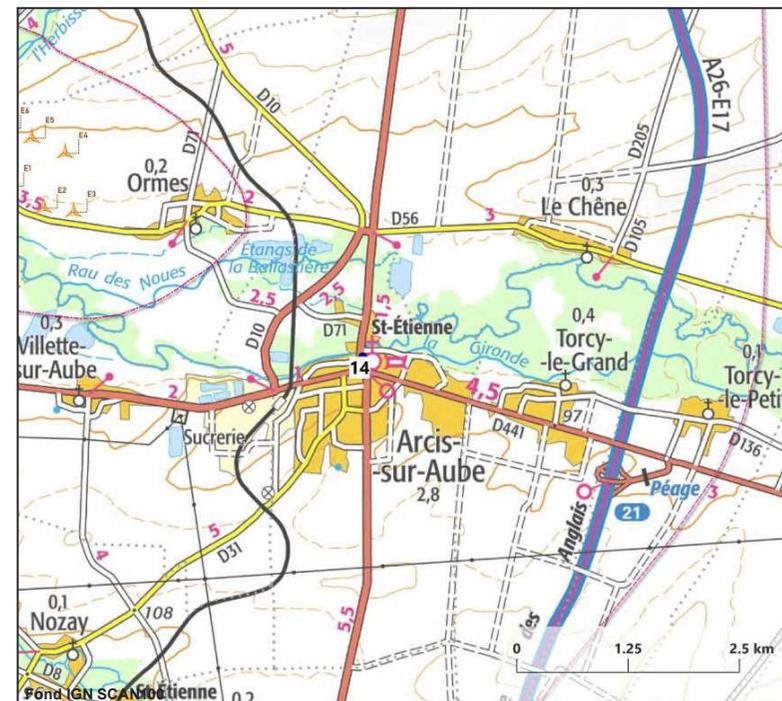
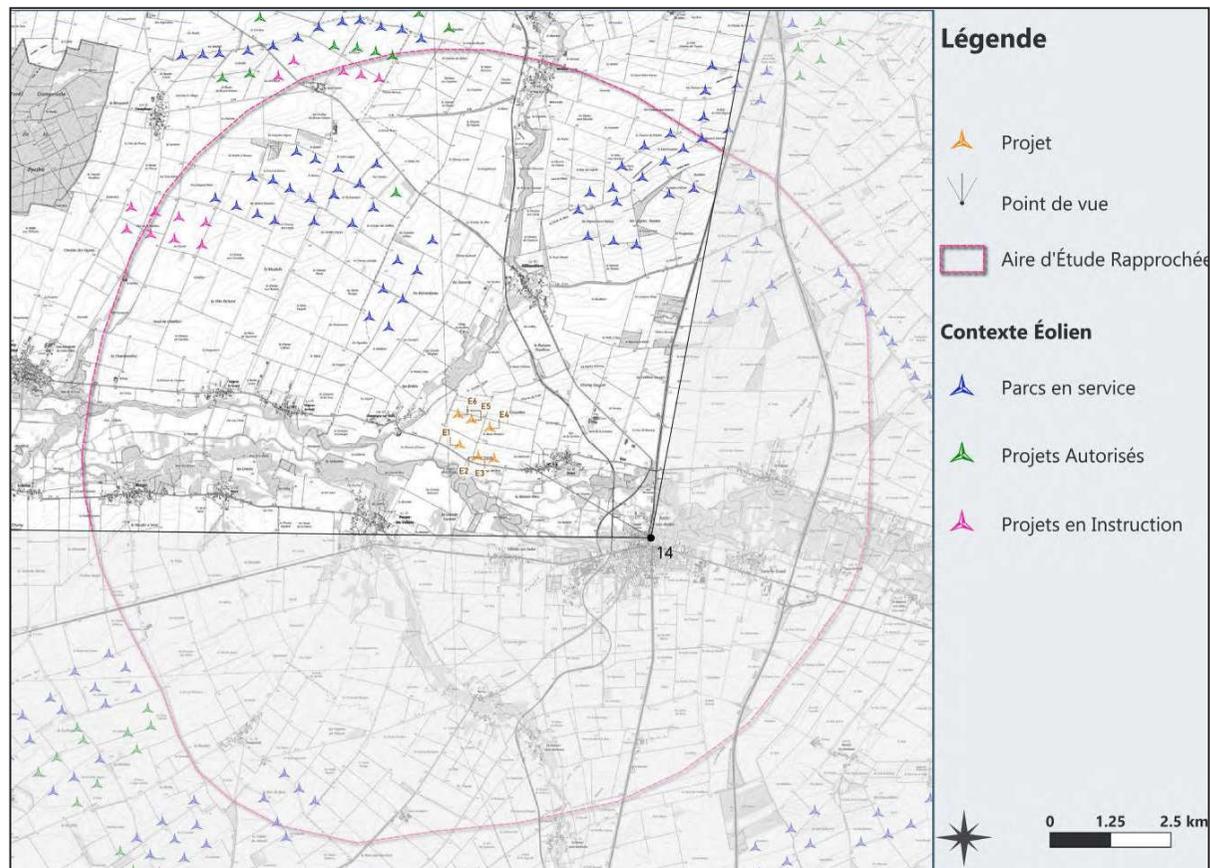
### Commentaire paysager

Arcis-sur-Aube est la commune la plus peuplée du territoire d'étude. A quelques kilomètres seulement de la zone projet, elle est le carrefour de la D441 et de la D677 et est également desservie par l'A26. Arcis-sur-Aube présente un enjeu fort, caractérisé par une population, par une activité industrielle (liée à la sucrerie) et par un patrimoine, plus importants que les autres communes du territoire d'étude. La commune présente une urbanisation délimitée au nord par la vallée de l'Aube, à l'ouest par l'imposant site industriel (Cristal Union), à l'est par la commune de Torcy-le-Grand et l'A26 et au sud par le parcellaire agricole. Depuis la sortie ouest d'Arcis-sur-Aube et au croisement de la D441 et de la D10, les vues sont réduites par la présence d'éléments bâtis et d'une végétation dense. Ces derniers constituent un masque visuel de premier plan au-dessus desquels les futures éoliennes ne sont pas visibles. En effet, le contexte topographique de la sortie ouest de la commune et la végétation dense liée à la vallée de l'Aube ne permettent pas d'offrir de vues sur le futur parc éolien. L'impact paysager est nul.

**IMPACT NUL**

## Vue 14 : A proximité du jardin de l'hôtel de ville d'Arcis-sur-Aube

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **784354 | 6827020**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 10:32**

Éolienne la plus proche : **3621 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **4732 mètres**

Azimut du panorama : **320,7°**

Emprise du projet : **9,2°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



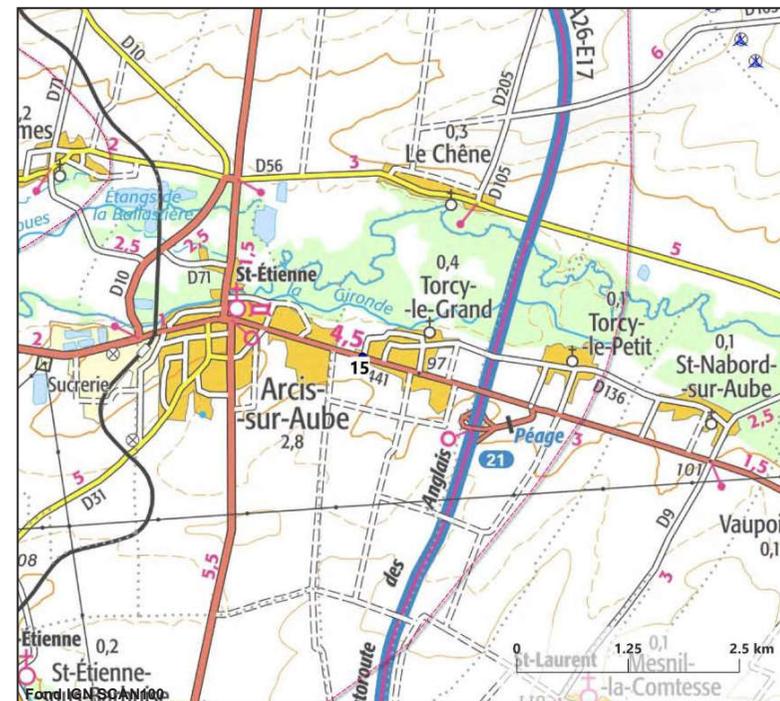
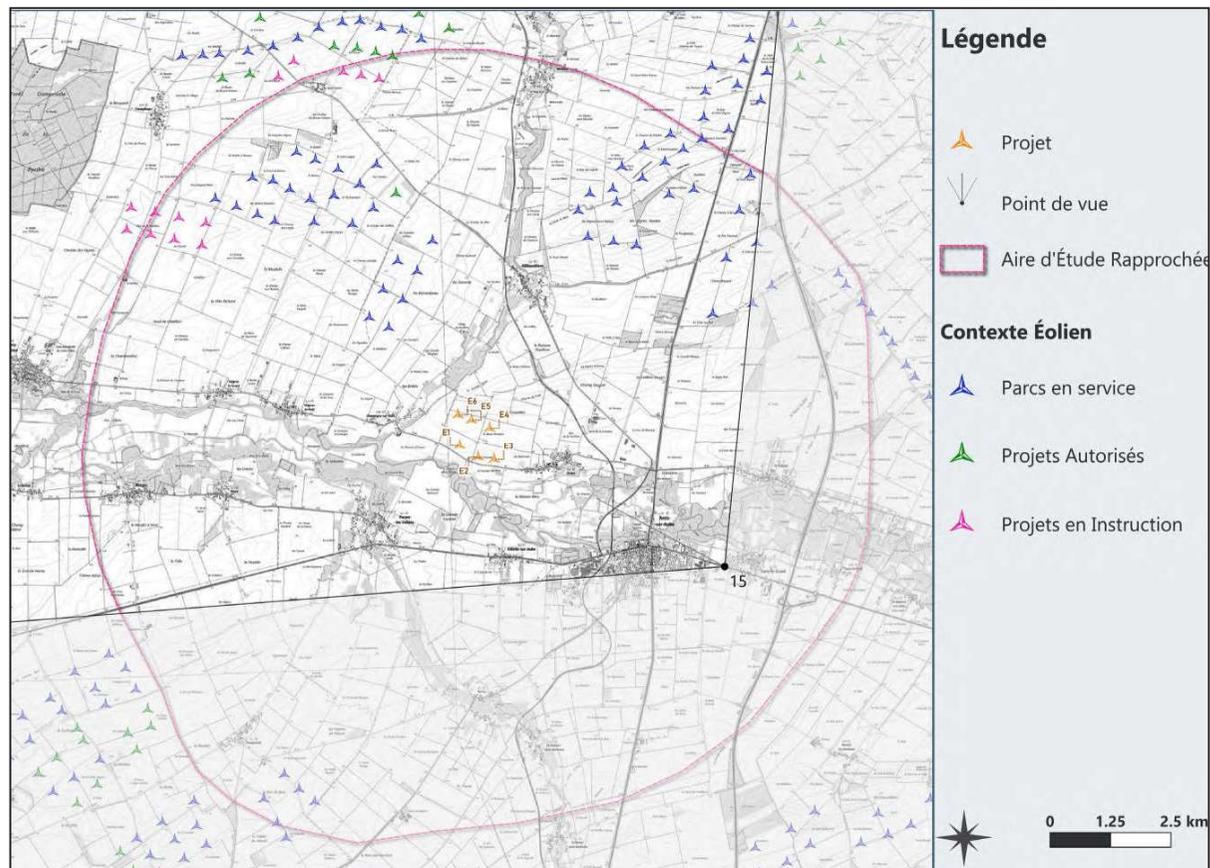
### Commentaire paysager

L'hôtel de ville d'Arcis-sur-Aube est inscrit au titre des monuments historiques. Situé à plus de 3,5km du futur parc éolien, l'hôtel de ville s'accompagne d'un vaste jardin dessiné par André Le Notre. Fortement végétalisé, son extension est limitée au nord par la rivière de l'Aube. Depuis l'emplacement de la prise de vue, au bout de la rue des Moulins, les vues sont limitées sur la rivière et l'urbanisation en arrière-plan. En direction du futur parc éolien (gauche du panoramique), la visibilité est fortement réduite par la végétation constituée de saules. Prenant place loin derrière ces filtres visuels, le parc éolien des Beaunes est imperceptible, accentué par le contexte topographique défavorable à une quelconque visibilité des machines. L'impact paysager est nul.

**IMPACT NUL**

## Vue 15 : Entrée est d'Arcis-sur-Aube (D441)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **785878 | 6826433**

Date et heure de la prise de vue : **24/01/2020 12:21**

Éolienne la plus proche : **5249 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **6341 mètres**

Azimut du panorama : **315,6°**

Emprise du projet : **6,6°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final

Parc des Beaunes



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



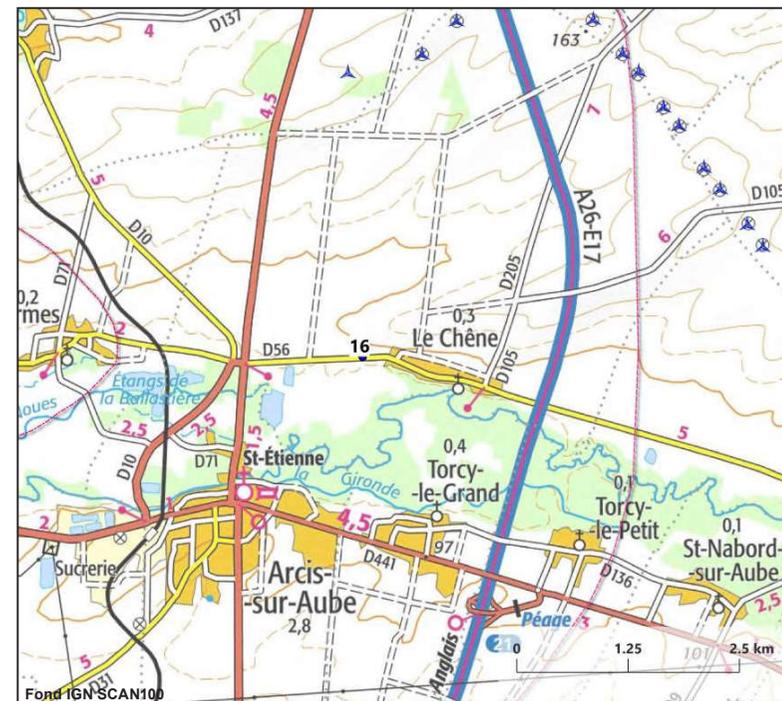
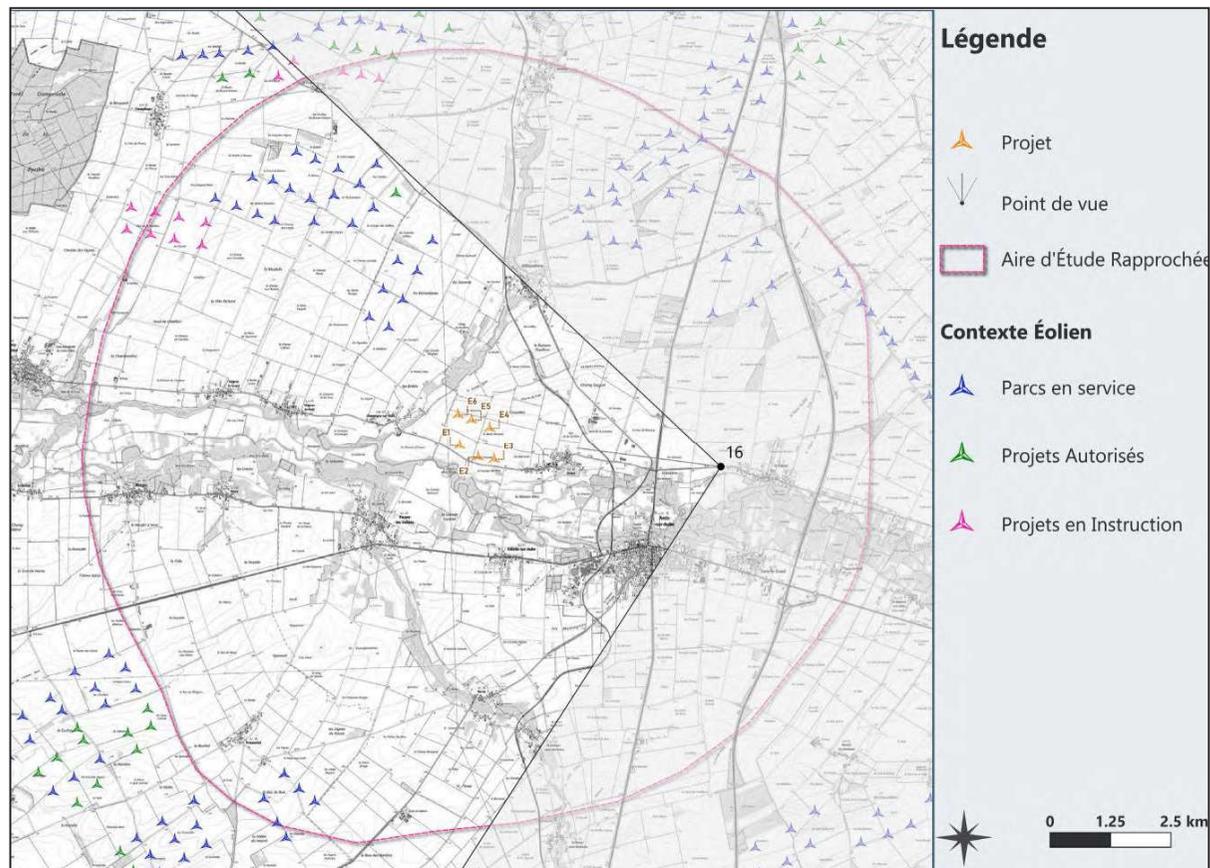
### Commentaire paysager

Entre Torcy-le-Grand et Arcis-sur-Aube, l'axe routier D441 présente un profil rectiligne et crée alors une perspective intéressante en direction du bourg d'Arcis-sur-Aube avec le clocher de l'église Saint-Etienne à l'horizon. Cette vue en direction de l'ouest et du bourg est accentuée par un double alignement de tilleuls qui accompagne la voirie. Si ce point focal attire naturellement l'œil, le paysage extérieur n'en est pas pour autant masqué et l'appréciation de ce dernier reste possible par les vues dégagées et permises par les fenêtres paysagères entre les arbres d'alignement. Elles permettent alors d'observer au premier plan de vastes champs, rapidement suivis par le long couloir boisé signalant la vallée de l'Aube. C'est derrière cette même vallée que prennent place les futures éoliennes. Mais, dans une direction proche de celle du bourg, les aérogénérateurs sont totalement masqués par les houpiers des arbres d'alignement et par le contexte bâti et végétalisé de l'arrière-plan. Cependant, si depuis la route les futures éoliennes ne sont pas visibles, elles le sont probablement depuis la voie douce située juste à côté. Dans ce cas-là, seules les pales pourraient émerger au-dessus des masses boisées. L'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**

## Vue 16 : Sortie ouest Le Chêne (D56)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **785798 | 6828480**

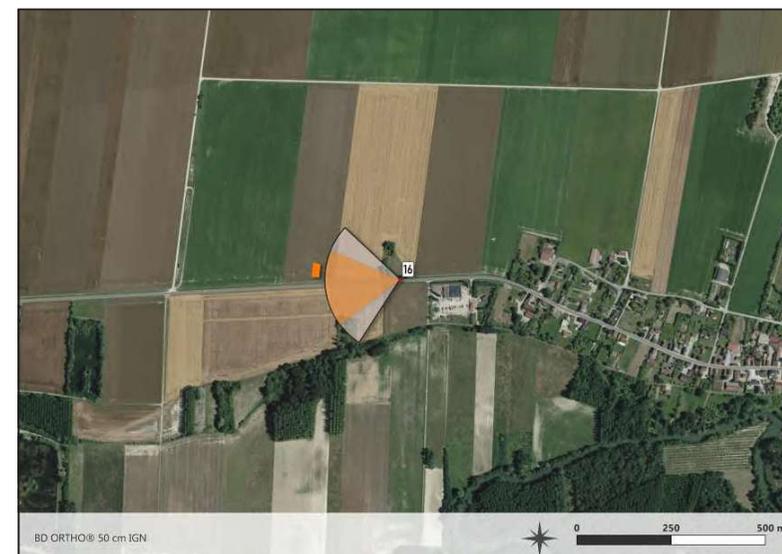
Date et heure de la prise de vue : **24/01/2020 11:33**

Éolienne la plus proche : **4690 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **5542 mètres**

Azimut du panorama : **263,0°**

Emprise du projet : **9,4°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



## Parc des Beaunes

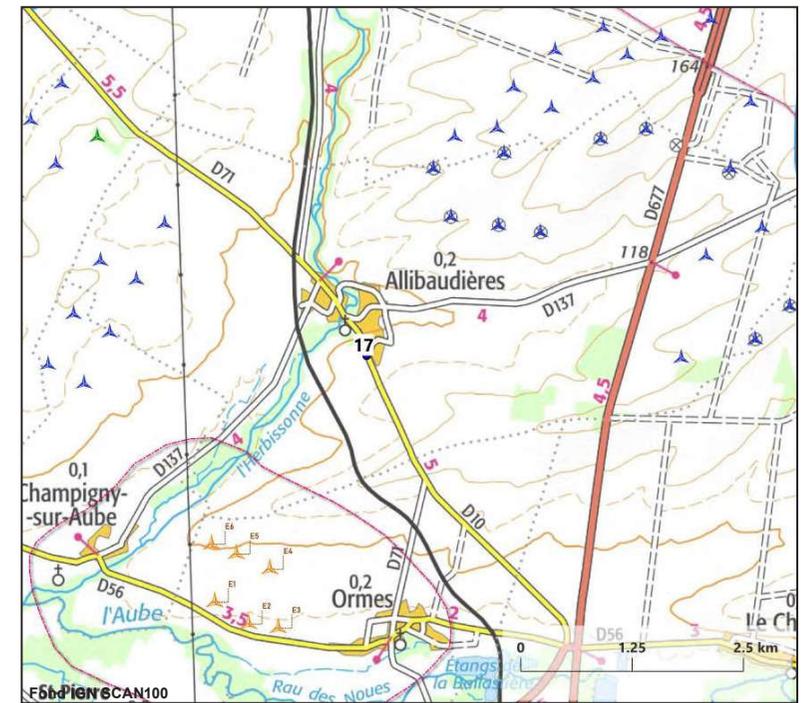
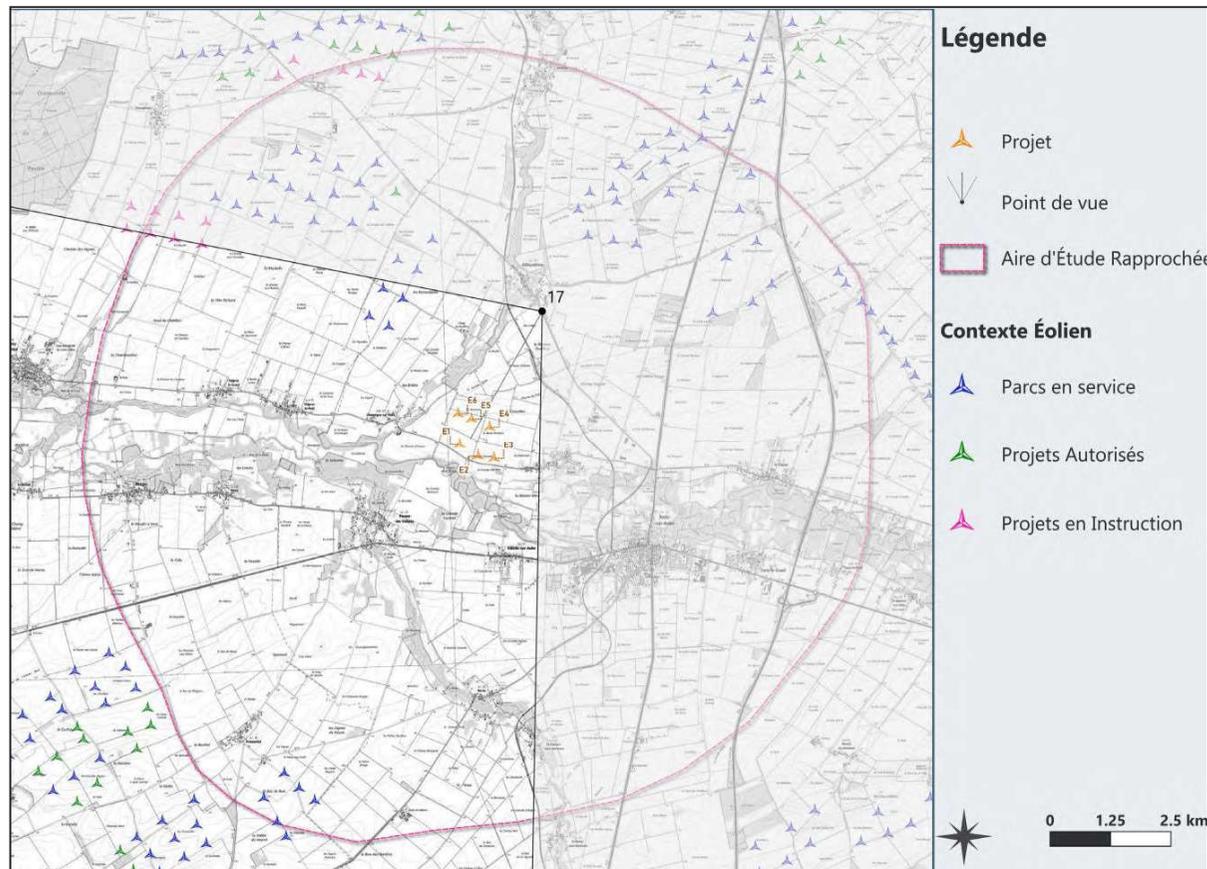
### Commentaire paysager

Le Chêne est une petite commune dont l'urbanisation, linéaire, s'effectue le long de son axe principal : la D56. Passé les dernières habitations, la sortie ouest présente un paysage agricole ouvert. Avec son profil rectiligne en direction du projet éolien, le futur parc apparaît dans notre champ de vision. Pourtant, depuis la sortie du bourg, seules 3 des 6 éoliennes du futur parc des Beaunes sont visibles. Les 3 les plus au nord sont masquées par l'îlot boisé à droite du panoramique et l'aire de pique-nique, située également au niveau du panneau de la sortie du bourg. Ainsi, seuls 3 aérogénérateurs (les plus au sud) sont visibles. De plus, cette visibilité se retrouve réduite à la moitié supérieure des mâts et des rotors en raison d'un bois présent entre la D677 et la D10. En revanche, en progressant le long de la D56, l'ensemble du parc éolien sera visible. Toutefois, depuis la sortie ouest du bourg, l'impact paysager est modéré.

**IMPACT MODÉRÉ**

## Vue 17 : Sortie sud-est d'Aillibaudières (D10)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **782102 | 6831660**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 11:23**

Éolienne la plus proche : **2612 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **3264 mètres**

Azimut du panorama : **231,0°**

Emprise du projet : **21,5°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)

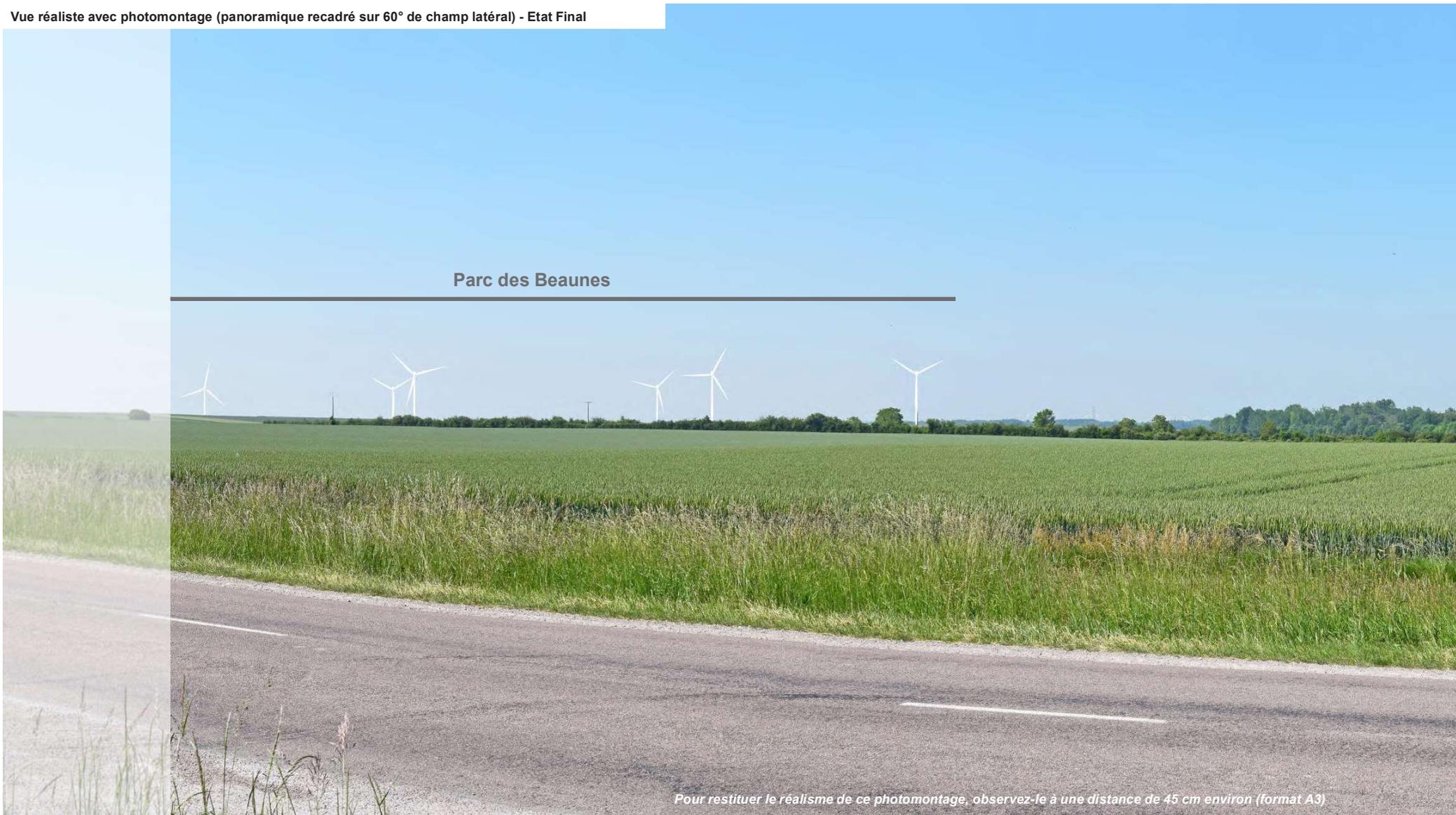


Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final

Parc des Beaunes



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



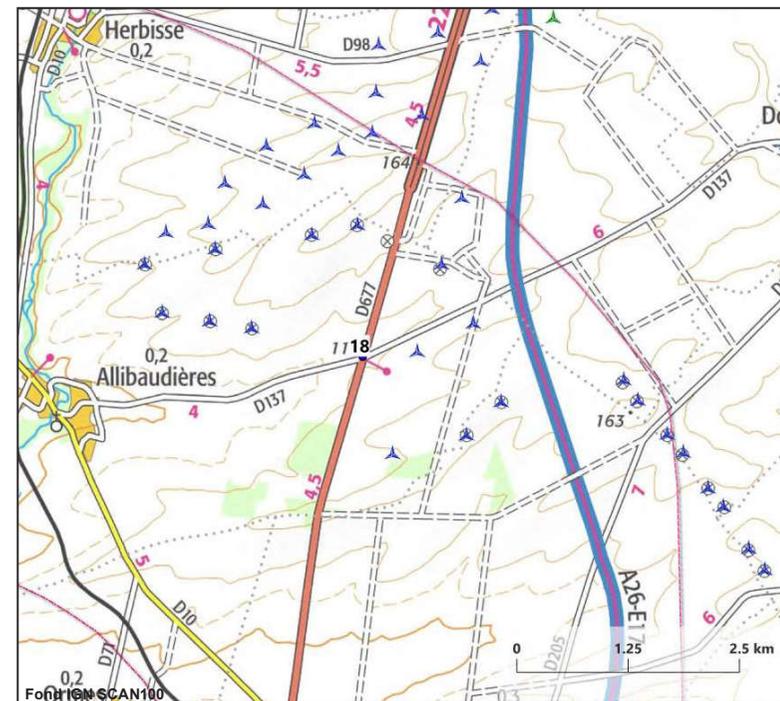
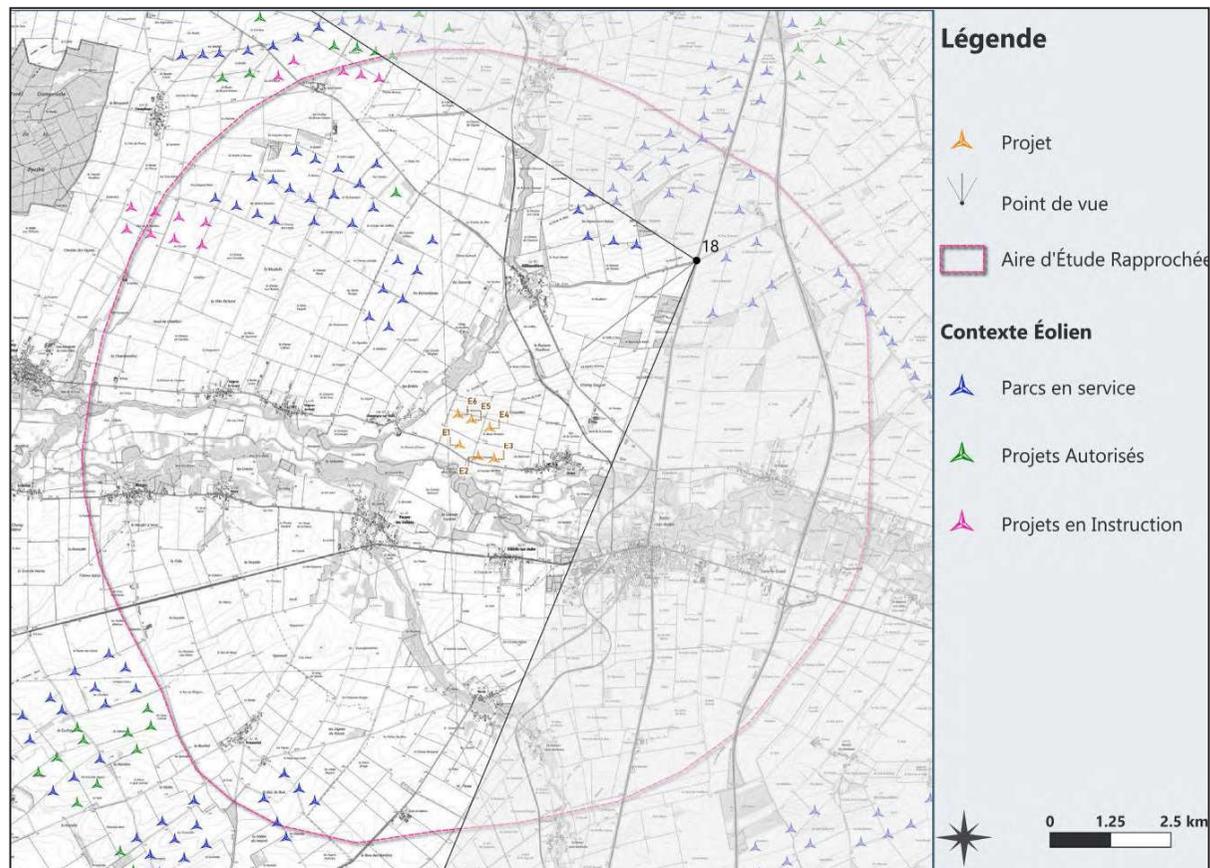
### Commentaire paysager

Allibaudières est une petite commune située au nord d'Ormes, encaissée en bordure d'un cours d'eau : l'Herbissonne. Principal axe routier, la D10 traverse la commune dans une direction nord-ouest / sud-est et permet de rejoindre les communes d'Ormes et d'Arcis-sur-Aube. La sortie sud-est de la commune se caractérise par une pente ascendante (passé le virage) exposant un paysage agricole ouvert. L'absence de végétation le long de la voirie est propice aux vues lointaines, notamment en direction du futur parc éolien. A droite du panoramique, les vues semblent toutefois limitées. En effet, il s'agit de la ripisylve de l'Herbissonne qui par sa végétation dense, crée un masque visuel. Concernant la vue en direction du futur parc éolien, un mince ruban boisé est perceptible. Il signale l'ancienne voie ferrée au-delà de laquelle les 6 éoliennes du parc des Beaunes sont visibles. Depuis ce point de vue, elles occupent un large angle de vue et leur visibilité varie de l'éolienne intégrale à la moitié supérieure du mât et du rotor. L'impact paysager est fort.

**IMPACT FORT**

## Vue 18 : Intersection de la D677 et de la D137 à l'est d'Allibaudières

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **785298 | 6832719**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 11:32**

Éolienne la plus proche : **5490 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **6202 mètres**

Azimut du panorama : **252,7°**

Emprise du projet : **11,7°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



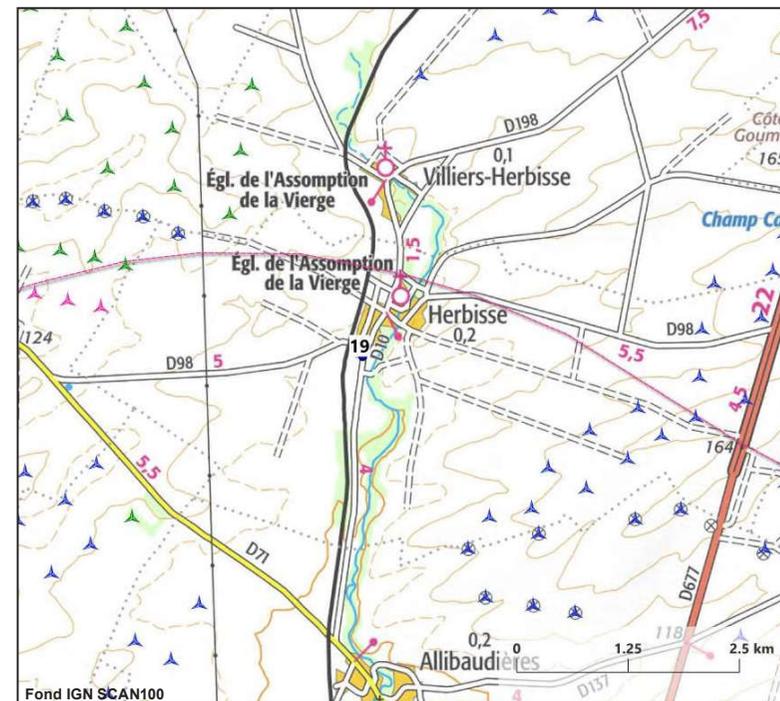
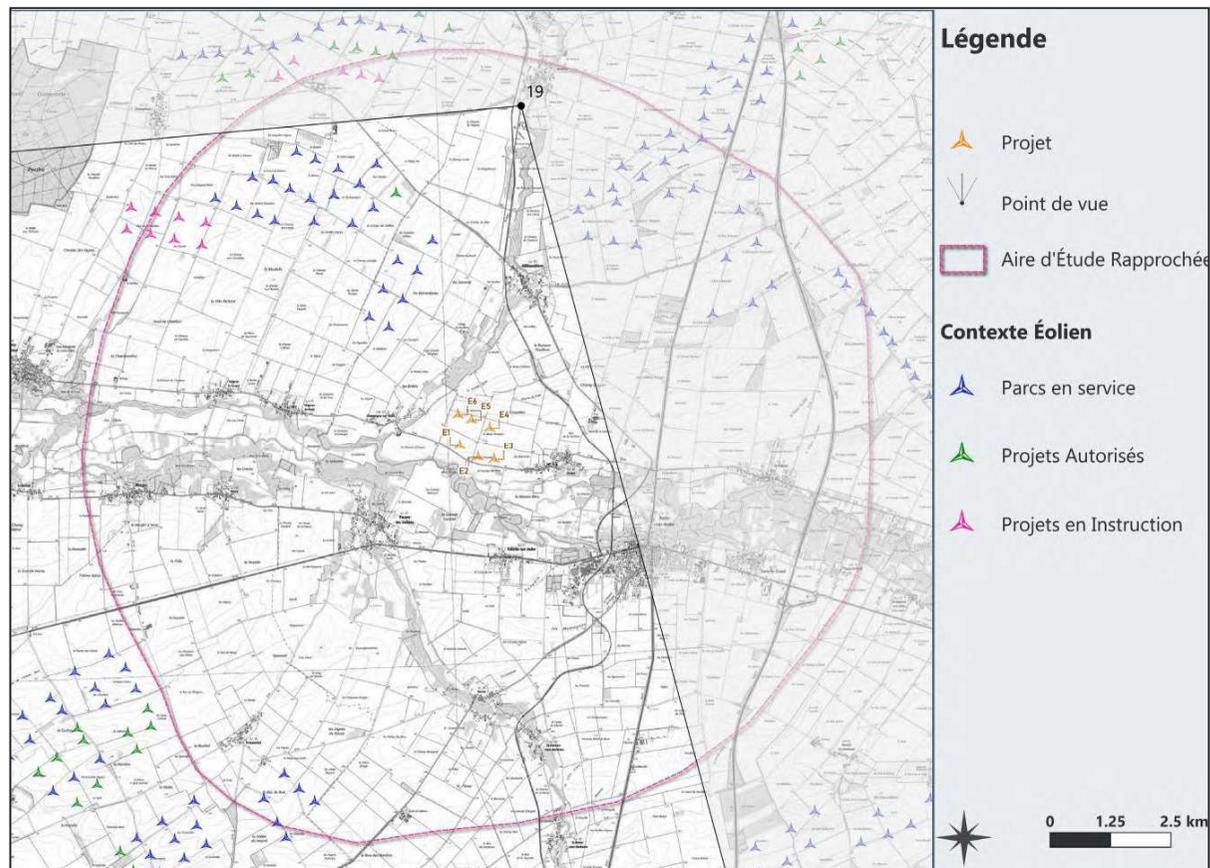
### Commentaire paysager

Avec l'A26 et la D441, la D677 constitue l'un des principaux axes de communication. Il traverse l'aire d'étude rapprochée du nord au sud, se trouve à l'est du projet éolien et dessert la commune d'Arcis-sur-Aube. La D677 traverse les plaines agricoles de Champagne Crayeuse au gré de ses ondulations. Lorsque les accotements sont dépourvus de végétation, les vues sur le paysage environnant sont fréquentes et de nombreux parcs éoliens perceptibles. A l'intersection de la D677 et de la D137, la planéité apparente et l'absence de haies rendent difficiles la lecture du parcellaire. Le regard porte sur le lointain et rencontre les verticalités des parcs éoliens. Les éoliennes de Monts d'Arcis Vigne Haute (à droite sur le panoramique), des Renardières et de Plan Fleury sont visibles. Quant aux futures éoliennes du parc des Beaunes, elles sont également perceptibles et agrandissent l'angle d'occupation du motif éolien. Toutefois, l'éolienne la plus à gauche est largement masquée par les conifères marquant l'intersection entre la D677 et la D137. Les futures éoliennes sont implantées à proximité de la vallée de l'Aube. Elles se trouvent alors en légère dépression vis-à-vis du plateau agricole et leur visibilité oscillera d'une pale seule et l'intégralité du rotor. L'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**

## Vue 19 : Sortie sud d'Herbisse (D10)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **781668 | 6835885**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 11:42**

Éolienne la plus proche : **6458 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **7278 mètres**

Azimut du panorama : **214,9°**

Emprise du projet : **7,2°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



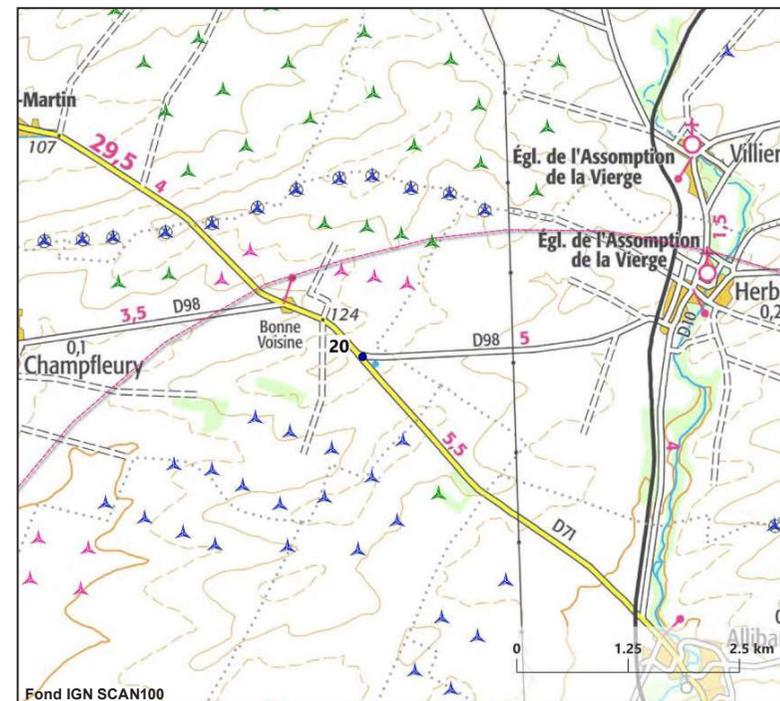
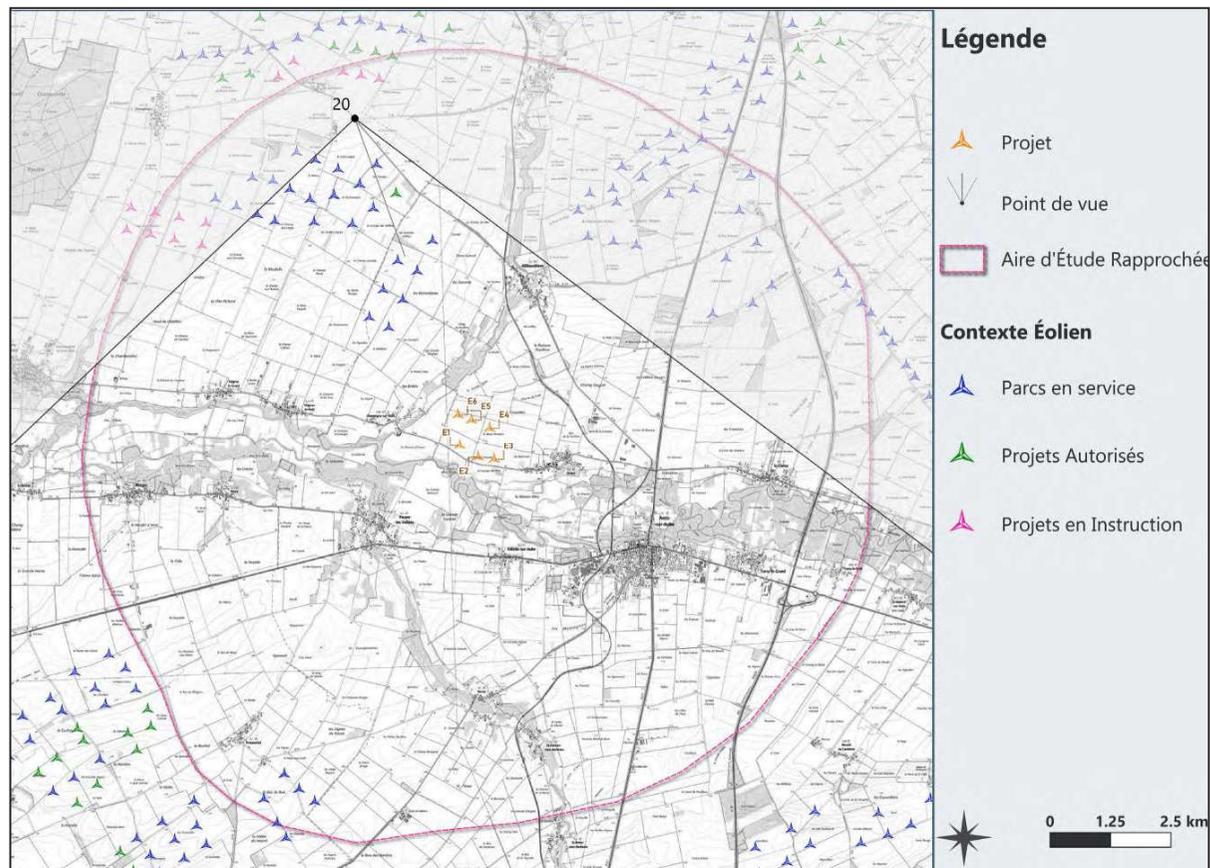
### Commentaire paysager

Herbisse est un petit village de Champagne Crayeuse situé sur le cours l'Herbissonne dont il a tiré son nom. Localisé au nord de l'aire d'étude rapprochée entre Villiers-Herbisse et Allibaudières, Herbisse est une petite commune à dominante agricole. La sortie sud en témoigne avec d'imposants silos à grains présents dans le champ de vision. Le paysage ouvert et l'absence de haies bocagères profitent aux vues lointaines sur le parcellaire agricole (droite de la photo). Cette ouverture sur le paysage environnant rend perceptibles de nombreuses éoliennes (parcs des Renardières et de Plan Fleury). La proximité des machines et la topographie plane autorisent des vues sur l'intégralité des aérogénérateurs existants et en instruction (mâts + rotors). Quant aux futures éoliennes du parc des Beaunes, dans l'axe de la voirie, elles ne sont pas visibles. La légère pente ascendante en direction du futur parc et la végétation de la vallée de l'Herbisse perceptible à l'horizon font office de masque visuel. L'impact paysager est nul.

**IMPACT NUL**

## Vue 20 : Intersection de la D71 et de la D98

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **778227 | 6835628**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 12:40**

Éolienne la plus proche : **6433 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **7570 mètres**

Azimut du panorama : **176,7°**

Emprise du projet : **5,8°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



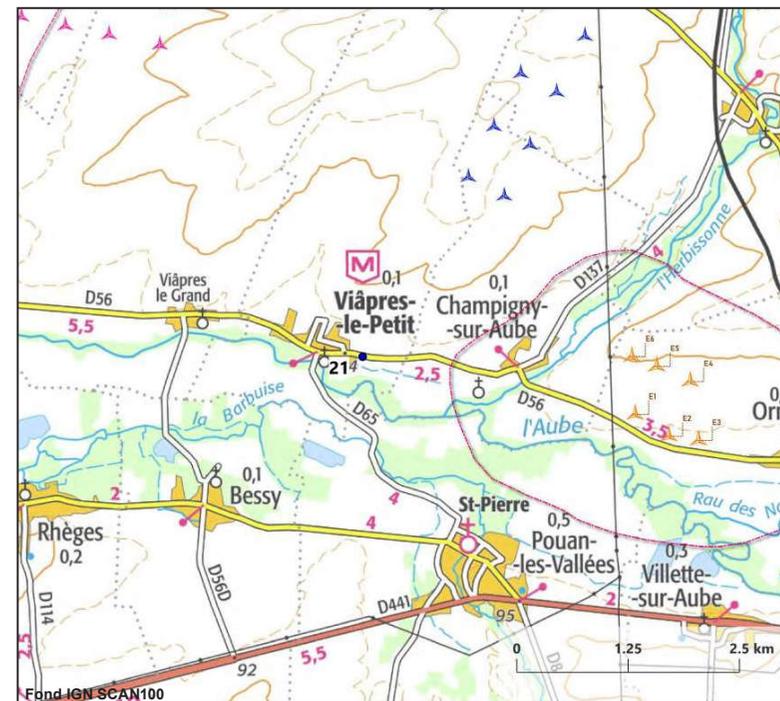
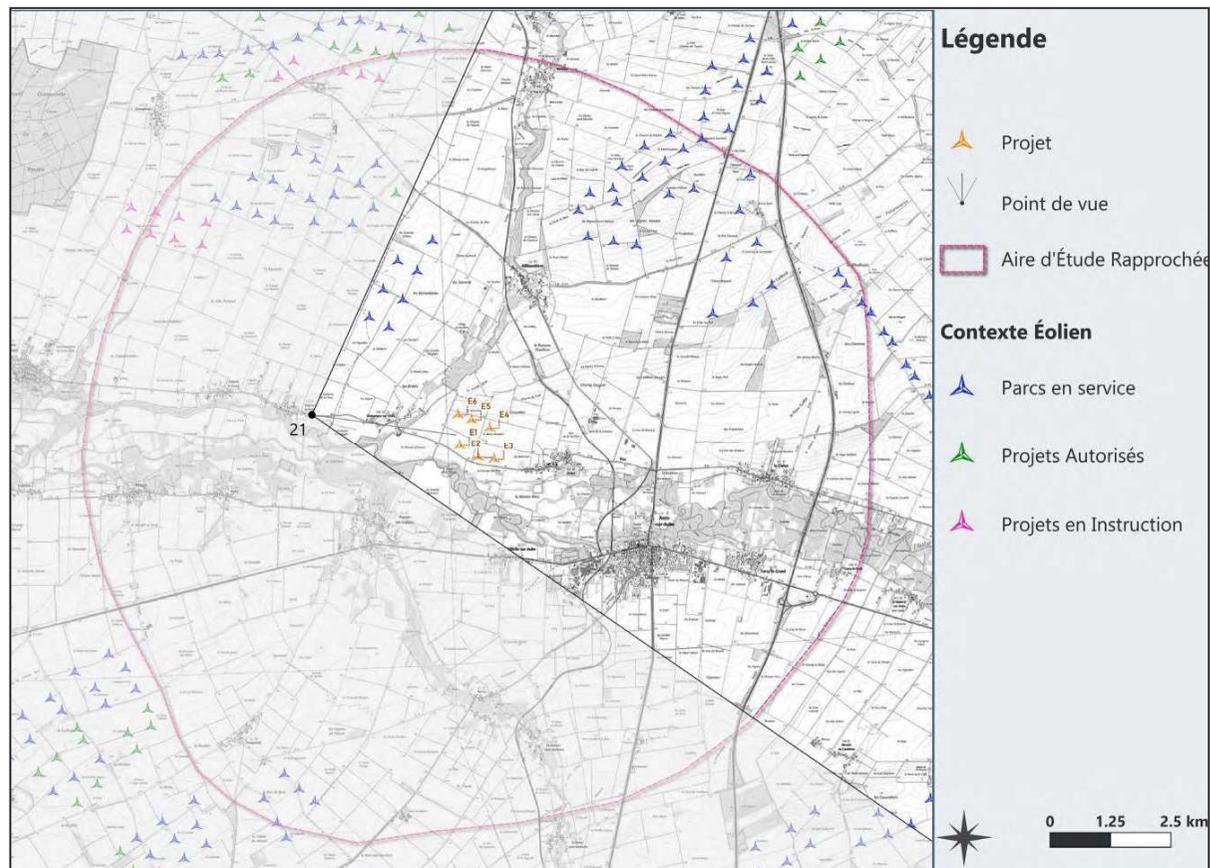
### Commentaire paysager

Situé au pied du château d'eau à l'intersection de la D71 et de la D98, l'observateur dispose d'une position de belvédère sur le paysage environnant. Les vues se composent alors de vastes panoramas sur les plaines agricoles légèrement ondulées. L'axe routier D71 est un des seuls axes présents sur le quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée. Il dispose d'une orientation nord-ouest / sud-est en direction du projet éolien des Beaunes. Dans ce sens, de nombreux parcs éoliens rentrent dans la composition du champ visuel. Il s'agit des éoliennes de Plan Fleury et des Renardières respectivement distantes de plus d'1 km et 3km du point de vue. Leur nombre important rend le motif éolien très prégnant dans le paysage. A l'horizon, une dépression du relief est perceptible. Elle correspond à la présence des vallées de l'Herbissonne et de l'Aube où le parc éolien des Beaunes prend place. Les futures éoliennes sont alors visibles en arrière-plan mais les pieds de mâts sont masqués par le contexte topographique. Les aérogénérateurs viennent densifier le motif existant sans augmenter l'angle d'occupation. L'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**

## Vue 21 : Sortie est de Viâpres-le-Petit (D56)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **777339 | 6829560**

Date et heure de la prise de vue : **23/01/2020 17:02**

Éolienne la plus proche : **3023 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **3884 mètres**

Azimut du panorama : **74,3°**

Emprise du projet : **14,4°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



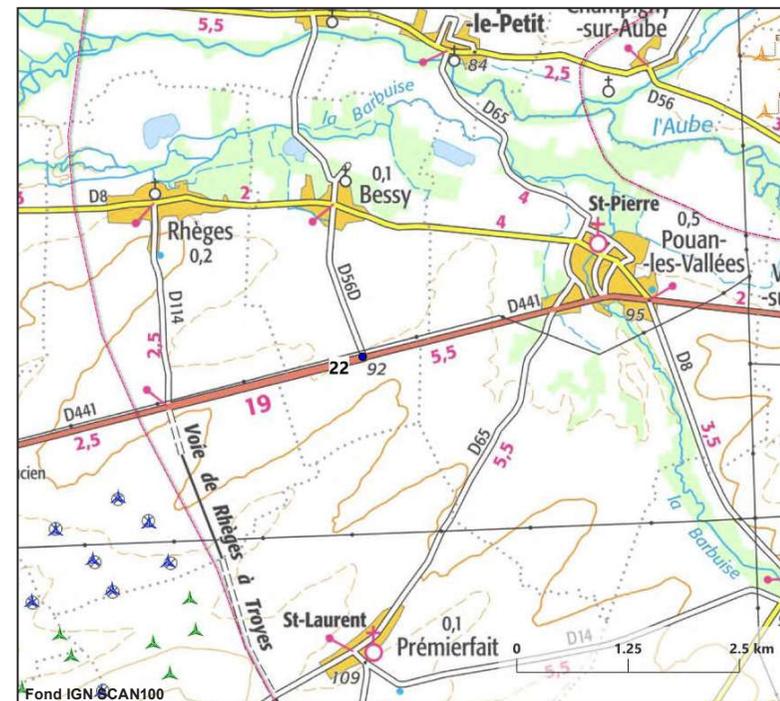
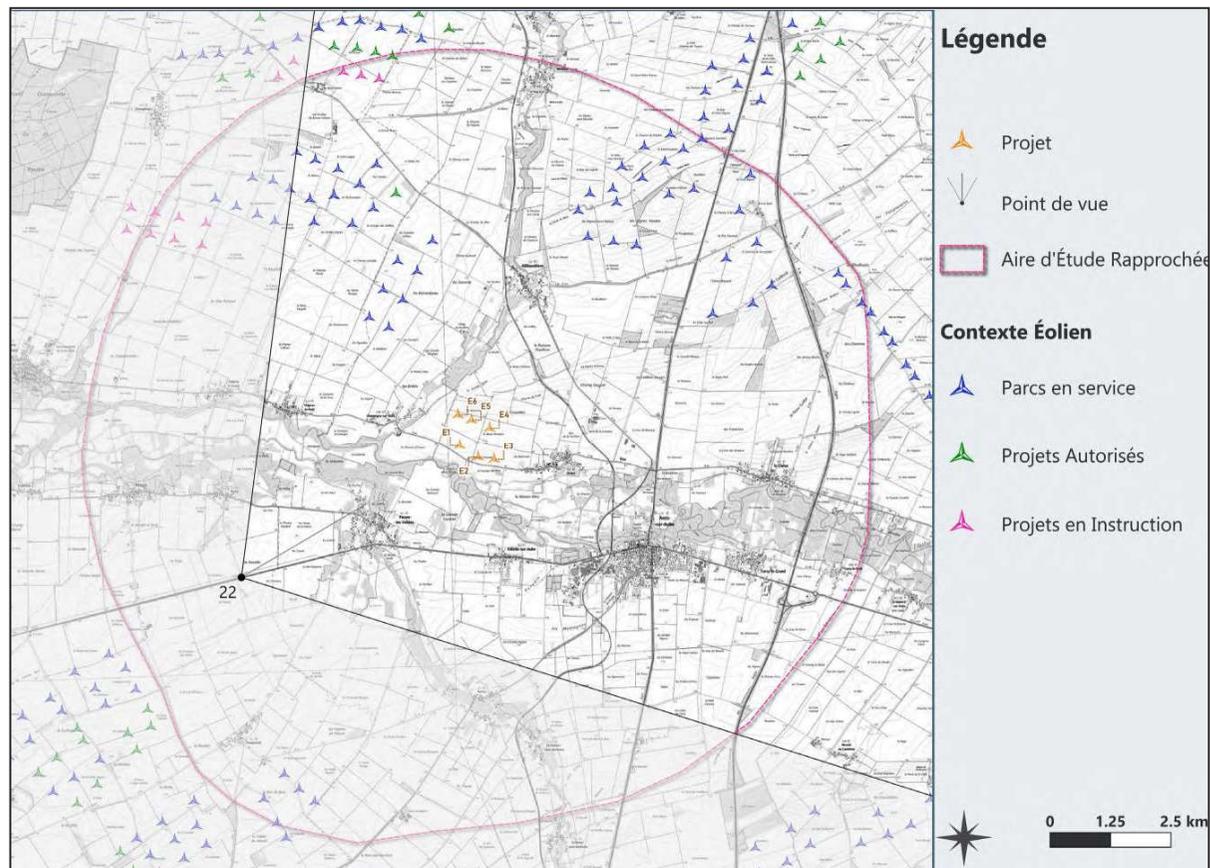
### Commentaire paysager

Viâpres-le-Petit est une commune de fond de vallée située au nord de l'Aube. Son urbanisation s'étire le long de sa voirie, à l'image de la commune Le Chêne. Ainsi, si depuis le village les vues sur le paysage environnant sont réduites par le bâti et la végétation, les entrées et sorties de bourg offrent quant à elles des paysages ouverts, sujets au motif éolien. Depuis la sortie est de Viâpres-le-Petit, l'absence immédiate de végétation laisse apparaître de nombreux parcs éoliens à l'horizon. En effet, le motif éolien de l'arrière-plan est dense. Il correspond aux parcs de Monts d'Arcis, d'Herbissonne et de Lhuitre. En direction du nord, à gauche du panoramique, les éoliennes du parc des Renardières sont les plus visibles. Les futures éoliennes du parc des Beaunes s'inscrivent dans l'axe de la D56 et dans le champ de vision direct de l'observateur. Seules 4 des 6 machines sont perceptibles mais l'angle qu'elles créent diminue l'espace de respiration existant. Les éoliennes les plus au sud sont largement masquées par la végétation fastigiée de la vallée de l'Aube et de l'Herbissonne. Concernant les 4 autres éoliennes du projet, les visibilités varient entre la quasi intégralité des machines et la moitié supérieure des mâts et rotors. Par ailleurs, un certain déséquilibre dans le rapport d'échelle entre les éoliennes et la végétation de fond de vallée est présent. L'impact paysager est fort.

**IMPACT FORT**

## Vue 22 : Intersection de la D441 et de la D56D

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **775882 | 6826211**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 13:08**

Éolienne la plus proche : **5265 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **5983 mètres**

Azimut du panorama : **57,4°**

Emprise du projet : **11,9°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beaunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



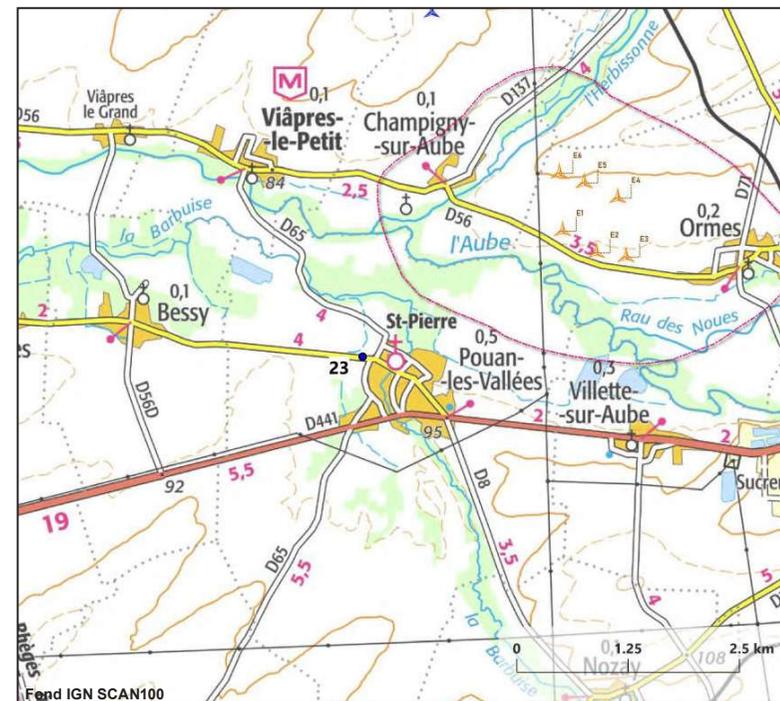
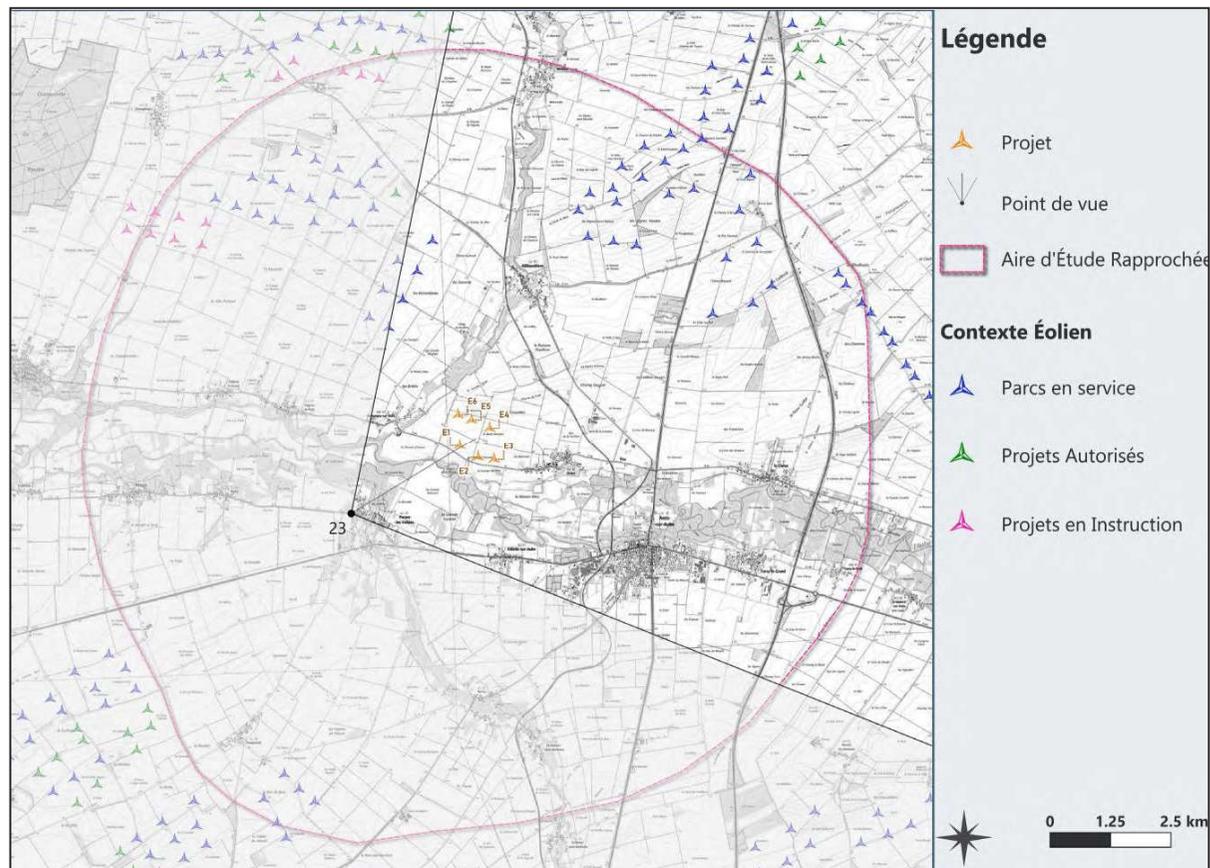
### Commentaire paysager

L'axe routier D441 représente l'une des routes principales de l'aire d'étude rapprochée. De Méry-sur-Seine à Pouan-les-Vallées, l'axe routier dispose d'une orientation en direction de la vallée de l'Aube et du parc éolien des Beaunes. Un double alignement d'arbres accompagne la voirie réduisant les vues sur le paysage extérieur et sur la ligne électrique parallèle à l'axe routier. En revanche, depuis le croisement avec de la D56D, l'observateur profite de la planéité relative du territoire et d'une large fenêtre paysagère pour apprécier les paysages de cultures. En arrière-plan des parcelles cultivées, une végétation arborée est perceptible. Il s'agit de la ripisylve de la vallée de l'Aube derrière laquelle plusieurs parcs éoliens sont perceptibles (Plan Fleury et Renardières). Le futur parc éolien des Beaunes prend place également en arrière-plan de la vallée. En raison de l'implantation du parc sous forme de lignes, les éoliennes augmentent l'angle d'occupation de manière conséquente mais seuls les rotors ainsi qu'une partie des mâts sont visibles. L'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**

## Vue 23 : Entrée ouest de Pouan-les-Vallées (D8)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **778153 | 6827520**

Date et heure de la prise de vue : **23/01/2020 16:34**

Éolienne la plus proche : **2644 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **3363 mètres**

Azimut du panorama : **61,6°**

Emprise du projet : **22,1°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



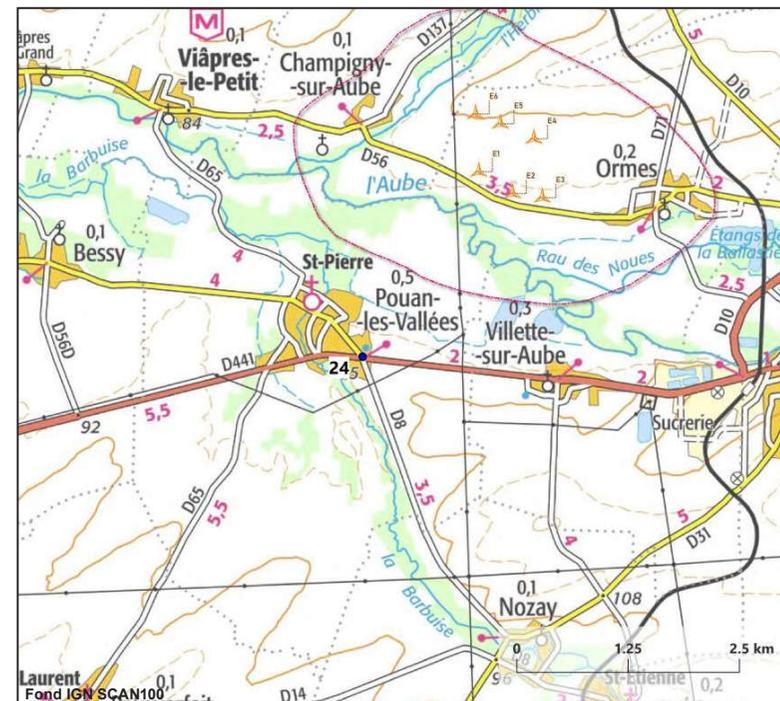
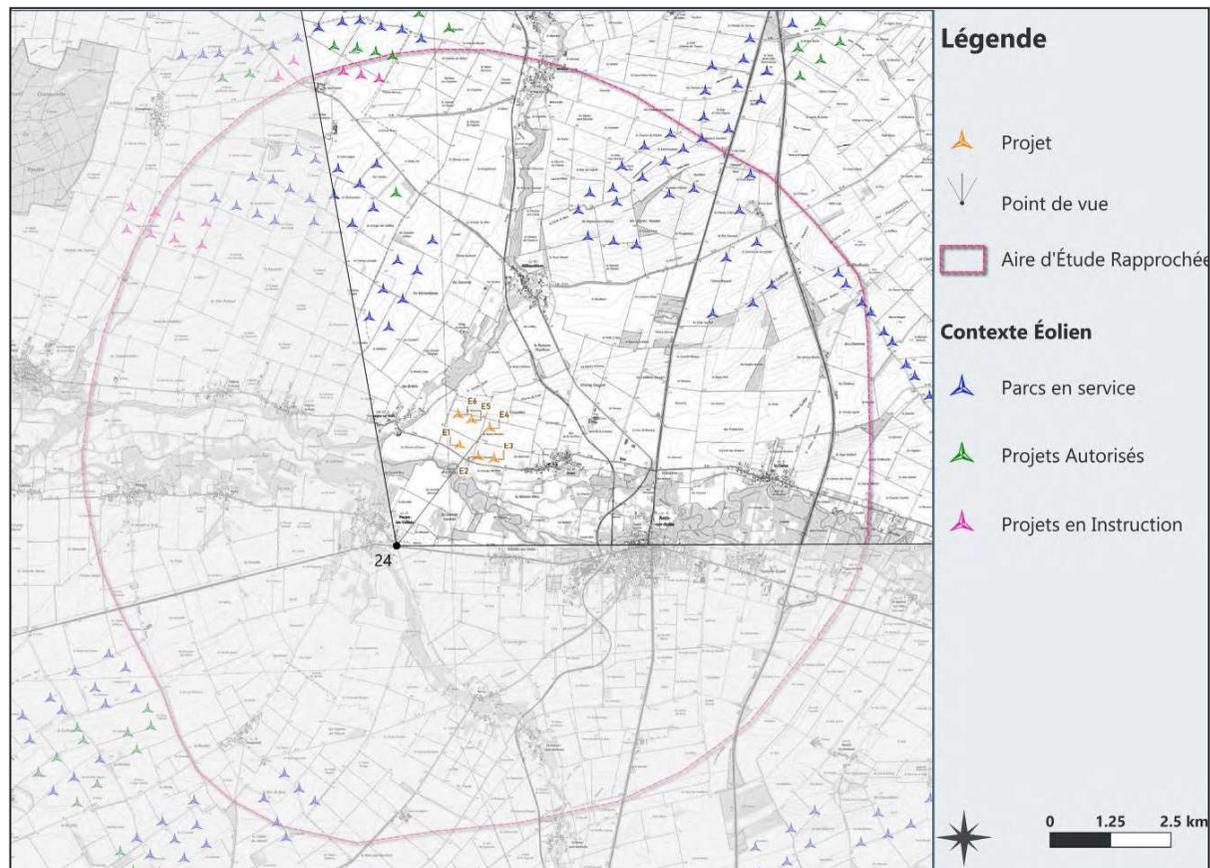
### Commentaire paysager

Pouan-les-Vallées représente la deuxième commune principale en termes de population de l'aire d'étude rapprochée après Arcis-sur-Aube. Située sur les bords de la Barbuise à la confluence avec la vallée de l'Aube, la commune est distante d'environ 2 km du futur parc éolien. Sa position encaissée, résultant du contexte hydrographique, ne lui offre pas de vues sur le paysage environnant. Depuis la route départementale D8 et l'entrée ouest du bourg, une parcelle agricole isolée précède les habitations et la vue en direction du futur parc éolien aboutit sur les masses boisées de la vallée de l'Aube. Cet écran végétal constitue un masque visuel important derrière lequel les futures éoliennes du parc des Beaunes ne sont pas perceptibles. L'impact paysager nul.

**IMPACT NUL**

## Vue 24 : Sortie est de Pouan-les-Vallées (D441)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **779093 | 6826859**

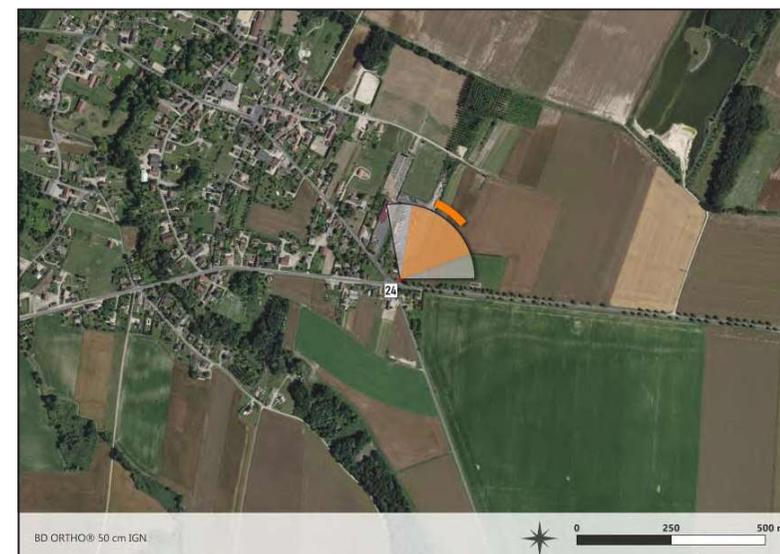
Date et heure de la prise de vue : **23/01/2020 16:29**

Éolienne la plus proche : **2437 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **3095 mètres**

Azimut du panorama : **39,8°**

Emprise du projet : **23,5°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beaunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



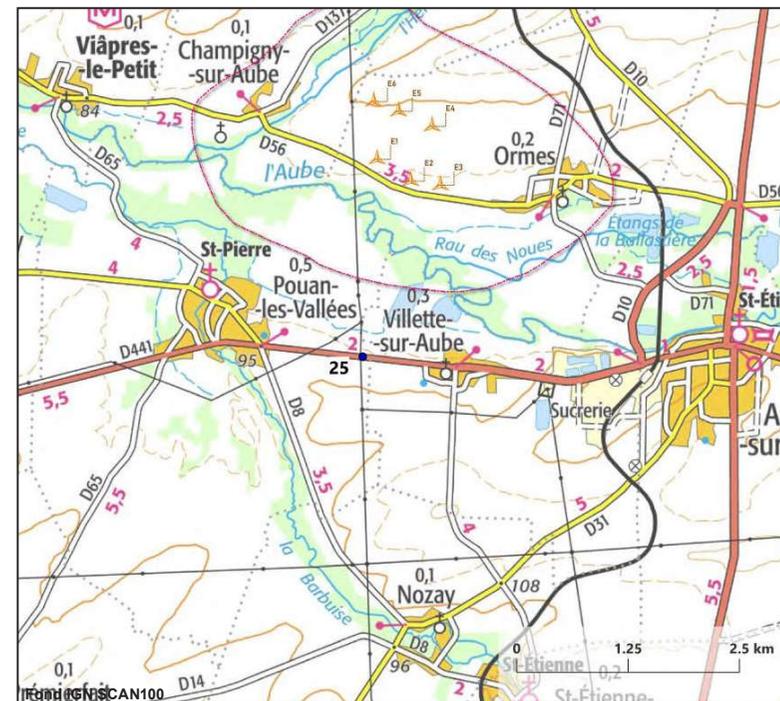
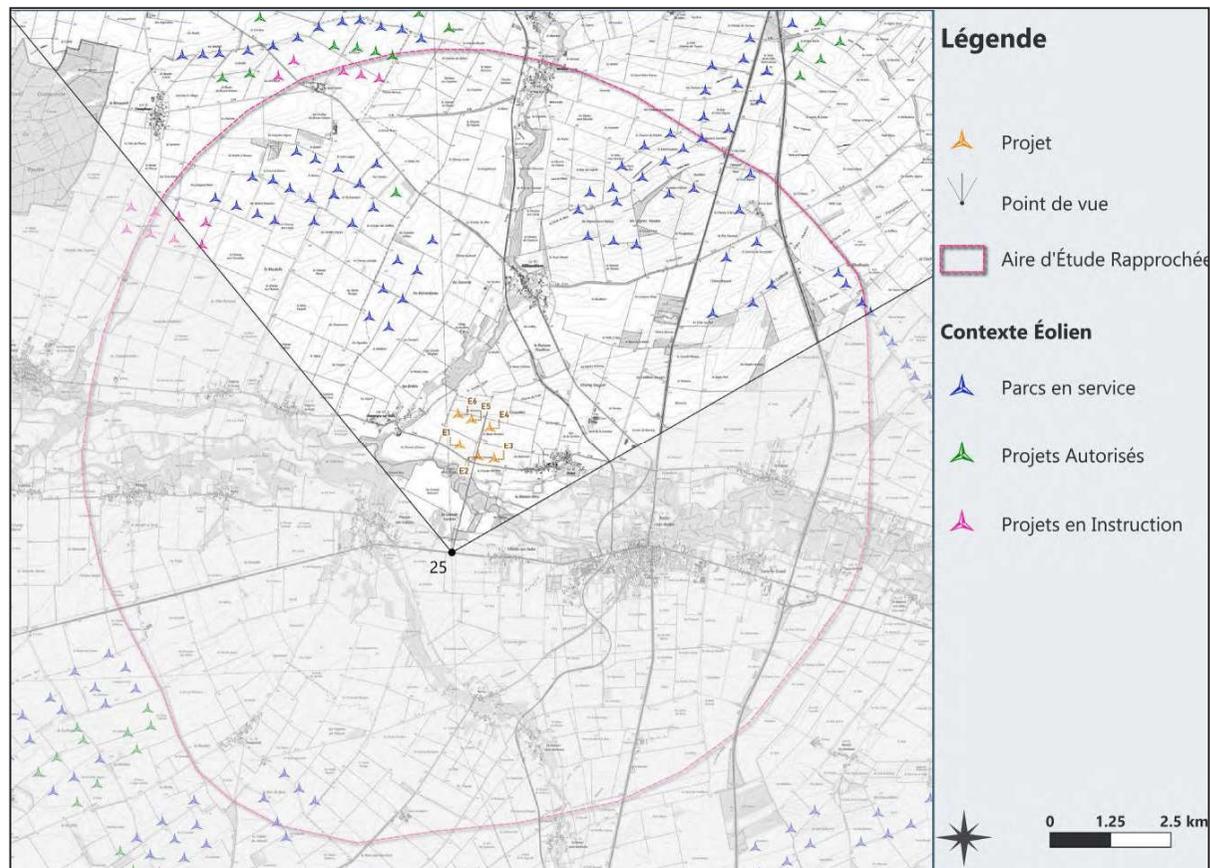
### Commentaire paysager

La sortie est de Pouan-les-Vallées s'effectue par la route départementale D441, axe principal traversant le bourg. Cette sortie permet de rejoindre les communes de Villette-sur-Aube et d'Arcis-sur-Aube. Parallèle à la vallée de l'Aube qui se situe au nord de la voirie, l'axe routier bénéficie d'un double alignement d'arbres (non visible sur le panoramique) qui lui apporte un certain agrément paysager. Au niveau de la sortie de Pouan-les-Vallées et du château d'eau, une large fenêtre paysagère se présente et offre un premier plan occupé par un champ suivi d'un site industriel. Au-delà, des bosquets de végétation émergent. Il s'agit de la vallée de l'Aube derrière laquelle une ligne d'éoliennes se dessine à l'horizon. Le futur parc éolien, implanté juste derrière la vallée, est en avant plan de ce motif éolien et chaque machine est visible. Toutefois, la végétation existante masque les mâts et une partie des rotors pour 4 des 6 éoliennes. Par ailleurs, n'étant pas dans la perspective de l'axe routier, l'impact paysager est modéré.

**IMPACT MODÉRÉ**

## Vue 25 : La vallée de l'Aube depuis la D441

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **780236 | 6826721**

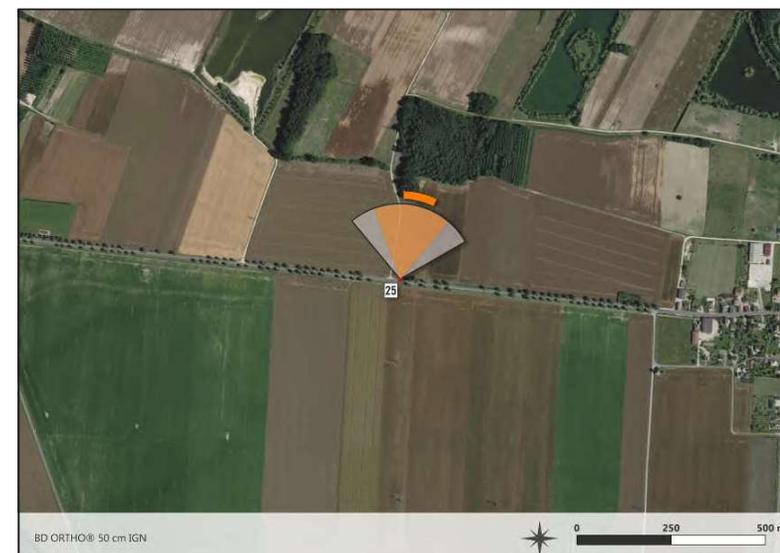
Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 11:03**

Éolienne la plus proche : **2029 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **2842 mètres**

Azimut du panorama : **10,3°**

Emprise du projet : **22°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beaunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



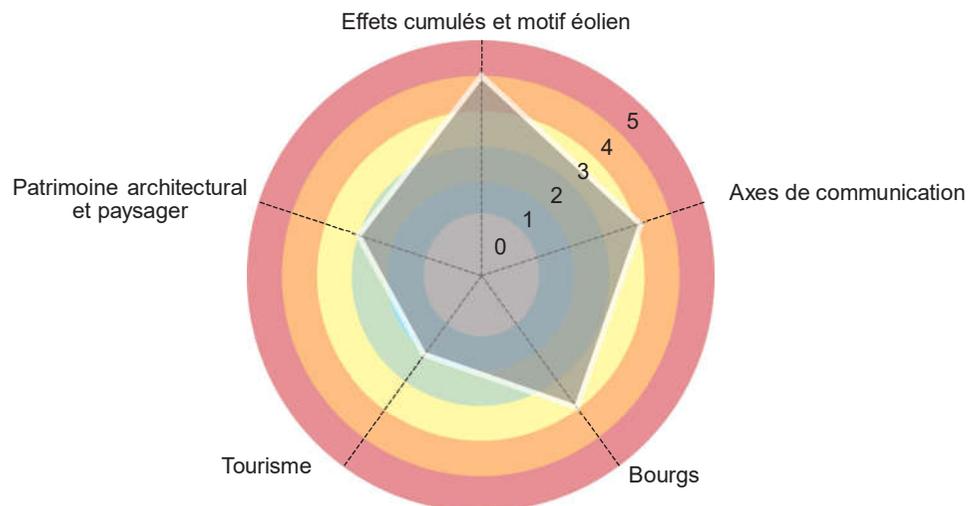
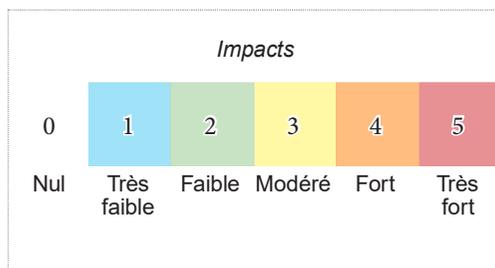
### Commentaire paysager

La D441 est avec la D677 et l'A26, l'un des principaux axes de communication de l'aire d'étude rapprochée. Elle dispose d'une trajectoire est-ouest et passe au sud de la vallée de l'Aube et de la zone d'implantation potentielle du projet éolien des Beaunes. Le double alignement de platanes qui l'accompagne (non visible sur le panoramique) souligne le caractère rectiligne de la chaussée et la met en valeur. Si les alignements d'arbres renforcent la présence de l'axe routier, ils n'empêchent pas les vues sur le paysage environnant, notamment en direction du nord et du futur parc éolien. En effet, les fenêtres paysagères entre les arbres d'alignement exposent un premier plan qui se compose de parcelles agricoles et de bosquets d'arbres, rapidement suivies des masses boisées de la vallée de l'Aube et qui constituent un masque visuel important sur l'horizon. Le motif éolien reste visible, notamment dans l'axe de la ligne électrique ou des parcs éoliens sont perceptibles loin derrière la vallée. Quant aux futures éoliennes des Beaunes, elles sont situées à proximité de la rivière, à environ 2 km du point de vue. Cependant, depuis ce dernier, un large bosquet bloque la vue en profondeur, il laisse toutefois apparaître une pale de l'éolienne E3 au-dessus de sa canopée. Les visibilitées iront croissantes lorsque les bosquets du premiers plan seront laissés derrière. L'impact paysager est très faible.

**IMPACT TRÈS FAIBLE**

## 4.1 Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude rapprochée

THÉMATIQUES	IMPACTS	COMMENTAIRES
Effets cumulés et motifs éolien	4	En se détachant des parcs existants, le projet éolien des Beaunes crée une nouvelle zone occupée par le motif éolien. Bien que son motif global soit cohérent avec les grandes lignes de force du paysage, son insertion est peu discrète. Le parc apporte de nouvelles verticalités à proximité de la vallée de l'Aube augmentant la prégnance du motif éolien dans l'aire d'étude rapprochée (photomontage n°21). Par ailleurs, la position des futures éoliennes tend à rapprocher les parcs nord des parcs sud jusqu'alors isolés par la vallée de l'Aube (photomontage n°18). L'impact est fort.
Axes de communication	3	La visibilité est lointaine depuis les routes départementales qui traversent le plateau agricole mais les potentielles éoliennes sont toutefois tronquées par les boisements de la vallée de l'Aube depuis le sud de l'aire d'étude rapprochée et par les ondulations des plaines trahissant la planéité apparente du territoire. Si depuis les axes de communication orientés vers le projet, les visibilitées sont importantes (photomontage n°17), les visibilitées depuis les axes de vallées sont limitées (photomontages n°10, 12 et 18). Par ailleurs, depuis les axes principaux, les visibilitées sur les futures éoliennes alternent au gré de la végétation d'accompagnement (alignement d'arbres, haies...). L'impact est modéré.
Bourgs	3	Le front bâti forme un masque visuel efficace depuis les centre-bourgs, ainsi le projet des Beaunes n'est pas perceptible depuis ces derniers. Par contre depuis les entrées et les sorties de bourg, le regard porte parfois loin mais les éoliennes sont souvent tronquées par les masses boisées. L'entrée ouest de Pouan-les-Vallées (n°23) ou encore la sortie sud d'Herbisse (n°19) en sont des exemples. Arcis-sur-Aube, ville majeure de l'aire d'étude rapprochée, est encaissée dans la vallée de l'Aube et ne présente pas de lien visuel avec le futur parc éolien depuis son centre-bourg. Depuis l'entrée est (n°15) et la sortie ouest de la petite ville (n°13), la topographie et la végétation existante limitent toutes visibilitées sur les futures éoliennes. En revanche, les entrées ou sorties de bourg, axées en direction du projet à l'image de l'entrée sud de Villette-sur-Aube (n°12), de la sortie est de Viâpres-le-Petit (n°21), de la sortie sud d'Allibaudières (n°17) ou encore de la sortie ouest de Le Chêne (n°16) présentent des visibilitées sensiblement accrues. Ces dernières sont prioritairement observées depuis les bourgs les plus proches de l'aire d'étude immédiate. L'impact est modéré.
Tourisme	1	Comme pour l'aire d'étude éloignée, les quelques itinéraires de randonnée à vélo empruntent les routes secondaires, longeant les vallées. De ce fait, les visibilitées avec le futur parc éolien sont très réduites (photomontage n° 10, 15, 19). L'impact est très faible.
Patrimoine architectural et paysager	2	Les monuments historiques situés en centre-bourg ne sont pas impactés visuellement par le projet des Beaunes. En effet, la plupart des communes de l'aire d'étude rapprochée sont encaissées, implantées à proximité d'un cours d'eau. Toutefois, de rares situations de covisibilité entre un monument historique et le futur parc éolien sont observées, comme depuis l'entrée sud de Premierfait (photomontage n°9). L'impact est faible.



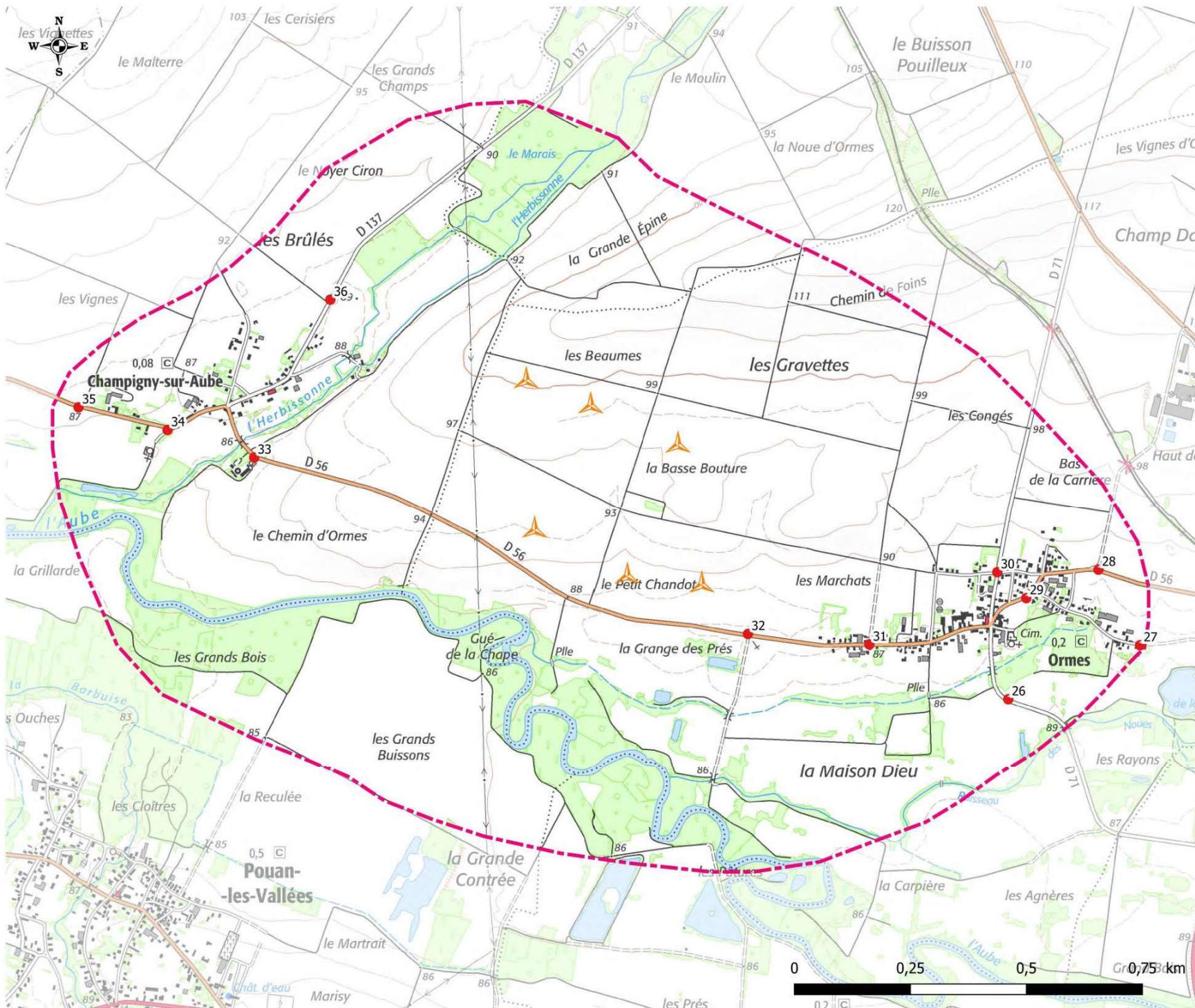


Au sein de l'aire d'étude rapprochée, les perceptions du projet des Beaunes sont essentiellement localisées depuis le plateau agricole, notamment depuis les routes départementales qui le traversent.

Les bourgs, essentiellement implantés dans les fonds des vallées, ne présentent que peu de lien visuel avec les futures éoliennes. La villes d'Arcis-sur-Aube ou encore de Pouan-les-Vallées ne sont pas impactées par le projet des Beaunes, il en est de même pour leur patrimoine.

Les entrées et sorties de bourgs présentent en revanche, lorsqu'elles sont axées en direction du projet éolien, davantage de lien visuel avec les futures éoliennes. Mais l'impact demeure modéré puisque les masses boisées des vallées masquent une partie des machines.

Compte tenu des nombreuses rivières, de leur ripisylve et des bourgs majoritairement implantés le long de ces cours d'eau, les visibilitées du projet des Beaunes sont atténuées. L'impact est dans l'ensemble modéré.



*Points de vue  
Aire d'étude immédiate*

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Janvier 2022

Source : IGN 100k ; DREAL Grand-Est  
Copie et reproduction interdites

**Légende**

-  Projet Les Beauxnes
-  Localisation des points de vue
- Aires d'étude**
-  Aire d'étude immédiate
- Contexte éolien**
-  Eolienne en instruction
-  Eolienne autorisée
-  Eolienne construite